

le Dife de Colong

les Molards

la Garene

Sous l'CRUS

Chateau de Crusilles

la Vigne Devant

la Plante Choux

en Vignemont

les Bares

6

7

les poiriers Plats

CRUZEILLE

Sur le pré

BULLETIN MUNICIPAL

N° 17 janvier 2003

Sur la Foire

"Histoires d'en Vignemont et aux poiriers plats"

en Vignemont

Section P. 11
Commune de Cruzeille
Mairie de Cruzeille

Le Mot du Maire

2002 s'achève.

Pour nous autres élus, c'est la réflexion qui a prévalu tout au long de l'année écoulée.

- Réflexions au sujet de la grande intercommunalité qui verra finalement le jour le premier janvier 2003.

- Réflexions sur notre programme d'investissements, prévu au cours de cette année dont l'importance mérite que je m'y attarde un instant :

- La voirie est concernée comme elle l'est tous les 2 ans, grâce aux aides du département.

- La construction d'un bâtiment communal permettant de loger correctement notre matériel débutera dans l'année. Cette réalisation est conséquente en terme financier et sa faisabilité n'est due qu'aux soutiens importants de l'état et du département .

2002 a connu des travaux d'entretien à l'intérieur de notre église.

Ils se poursuivront durant cet hiver et devraient se finaliser courant de l'été prochain, avec le concours d'étudiants qui restaureraient le coeur sous l'autorité de Mme Françoise Lagénie-Wagnon.

Il ne restera alors que les tableaux représentant le Chemin de Croix à remettre en état pour que ce lieu de culte redevienne décent.

D'ores et déjà l'idée d'une souscription a traversé notre imagination. Elle pourrait avoir comme support une soirée musicale ou tout autre événement qui reste à définir.

Vous voyez que les projets ne manquent pas, et que nos élus continuent à travailler malgré de faibles moyens.

J'en profite pour les remercier bien sincèrement pour le travail réalisé, sans oublier les employés municipaux qui, chacun dans leur domaine, accomplissent avec sérieux et dévouement leur métier.

Le 11 Janvier, nous nous retrouverons pour partager une soirée amicale.

Dans l'attente, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2003.

Compte Administratif 2001

DÉPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

11	Charges à caractère général	33 651.53
12	Charges de personnel	50 277.96
22	Dépenses imprévues	-
23	Virement à la section d'inv.	-
65	Autres charges de gestion	21 887.99
66	Intérêts d'emprunts	3 809.79
	TOTAL	109 627.27

02	Report à nouveau	45 455.82
13	Atténuation de charges	1 017.02
70	Vente de produits	2 130.48
73	Produits de la fiscalité	59 076.51
74	Dotations et participa-	70 287.29
75	Autres produits	2 079.10
76	Produits financiers	28.80
	TOTAL	180 050.59

Excédent : 70 423.32

INVESTISSEMENT

1	Déficit antérieur reporté	29 846.87
16	Emprunts et cautions	9 352.93
20	Immobilisations incorporelles	-
21	Immobilisations corporelles	2 000.72
23	Immobilisations en cours	44 378.81
	TOTAL	85 579.33

21	Virement de la section de fonctionnement	-
10	Réserve	30 537.97
10222	Fond de Compensation de la TVA	10 777.38
13	Subventions d'investissement	11 444.20
	TOTAL	52 759.54

Déficit : 32 819.79

Budget Prévisionnel 2002

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

11	Charges à caractère général	41 360
12	Charges de personnel	55 000
22	Dépenses imprévues	31 570
23	Virement à la section d'inv.	15 271
65	Autres charges de gestion	23 240
66	Intérêts d'emprunts	2 700
	TOTAL	169 141

RECETTES

02	Report à nouveau	37 603
13	Atténuation de charges	-
70	Vente de produits	1 750
73	Produits de la fiscalité	59 280
74	Dotations et participations	68 358
75	Autres produits	2 150
76	Produits financiers	-
	TOTAL	169 141

INVESTISSEMENT

1	Déficit antérieur reporté	32 820
16	Emprunts et cautions	9 950
20	Frais d'étude	4 000
21	Immobilisations corporelles	5 600
23	Immobilisations en cours	3 200
	TOTAL	55 570

21	Virement de la section de fonctionnement	15 271
10	Réserve	32 820
10222	Fond de Compensation de la TVA	4 646
13	Subventions d'investissement	2 833
	TOTAL	55 570

ÉTAT CIVIL 2002

NAISSANCES

Auguste Victor GUILLOT né le 25/01/02 à Decines-Charpieu (69)
Fils de Julien Guillot et Laëtitia Dumas (Sagy)

Marin GUILLOT né le 10/03/02 à Mâcon
Fils d'Emmanuel et Tess Guillot (Sagy)

Louis Alain CHERIK né le 9/10/02 à Mâcon
Fils de Mourad Cherik et Annabel Dubuisson (Sagy)

Isaora Marie DA SILVA née le 28/10/02 à Decines-Charpieu (69)
Fille de José et Amélie Da Silva

MARIAGES

Philippe ESQUIS et Anne-Laure BALDASSINI
Le 6/07/02 à Cruzille

José DA SILVA et Amélie DALIN
Le 24/08/02 à Cruzille

DÉCÈS

Andrée VIGUIER née JUNCKER
À 79 ans le 9/08/02 à Cruzille, née à Paris, inhumée à Tournus

Charles CHAINTREUIL
À 89 ans le 23/02/02 à Mâcon, né à Mâcon, inhumé à Cruzille

Edgard, Aimé, Marius MOINE
À 80 ans le 03/11/02 à Chalon s/Saône, né à Cruzille

Brèves communales

HISTOIRE

Après le remarquable travail sur la Résistance en Tournugeois qui évoquait entre autres le maquis de Cruzille, Mme Thenet et M. Demeuzoy professeurs au lycée Gabriel Voisin de Tournus proposent le travail réalisé par deux élèves au cours de l'année scolaire 2001/2002 : " **CRUZILLE : un village dans le maquis** "

Ces mémoires sont consultables sur le site internet du lycée :
http://www.ac-dijon.fr/ETAB/SAONE/g_voisin/index.htm

SERVICE INCENDIE

Lorsque le corps de Sapeurs Pompiers Volontaires de Cruzille a été dissout, le conseil municipal a décidé de ne plus financer la maintenance des extincteurs communaux entreposés chez des pompiers en divers points de la commune.

RALLYE DES VINS MACON 2003

L'épreuve ayant accédé à une division supérieure, les différents circuits ont dû être allongés. La spéciale Fissy - Bissy qui traversait traditionnellement le village en mai a été transférée : départ à Donzy le Perthuis, arrivée à Bissy (sans passer à Cruzille...).

COMMISSION VOIRIE

L'année se termine et n'a pas vu la réalisation de gros travaux. 2003, permettra grâce à la subvention du FDAVOC (11 707 €) , de réfectionner un secteur du bourg et une partie de la voie d'Ouxy :

- le secteur bourg commence vers la maison de M. Charles et se termine place de la fontaine. Le coût prévisionnel est de 9 400 €.

- le secteur d'Ouxy commence vers la ferme Champliaud jusqu'à la portion dernièrement rénovée en se dirigeant vers Fragnes.

Le coût prévisionnel est de 15 377.50 €.

Ces chiffres démontrent que l'entretien de la voirie utilise une part non négligeable du budget communal et que la commission est amenée à faire des choix pour la rénovation. Permettez-nous de vous présenter au nom de la commission nos meilleurs vœux pour l'année 2003.

ÉCOLE

Mme Catherine CHEVALIER remplace Marie-Jo GAUTHIER dans la classe des grands.

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

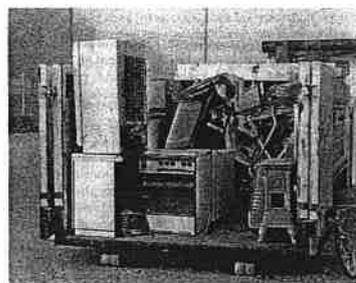
LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont collectées au porte à porte le vendredi matin. Deux conteneurs accueillent les déchets ménagers des résidents du week-end et leur sont réservés près des points d'apport volontaire de Collonges et de Sagy.

LES ENCOMBRANTS

Il s'agit d'appareils ménagers, de literies, d'huiles usagées, de piles et de batteries, de plastiques... Ils sont accueillis par la déchetterie mobile qui stationne une demi-journée dans chaque commune. Il n'est donc pas nécessaire d'attendre le passage à Cruzille.

Passages de la benne
de la déchetterie
mobile en 2003 :



Où ?	A quelle heure ?	Quand ?
Bissy	de 8 h 30 à 12 h 00	Samedis 11/01 - 12/04 - 12/07 - 11/10
Burgy	de 14 h 00 à 17 h 30	Samedis 11/01 - 12/04 - 12/07 - 11/10
Chardonnay	de 14 h 00 à 17 h 30	Samedis 01/03 - 07/06 - 06/09 - 06/12
Cruzille	de 14 h 00 à 17 h 30	Samedis 04/01 - 05/04 - 05/07 - 04/10
Grevilly	de 14 h 00 à 17 h 30	Samedis 01/02 - 03/05 - 02/08 - 08/11
Lugny	de 8 h 30 à 12 h 00	Samedis 04/01 - 01/03 - 03/05 - 05/07 - 06/09 - 08/11
St Gengoux	de 8 h 30 à 12 h 00	Samedis 01/02 - 05/04 - 07/06 - 02/08 - 04/10 - 06/12

LA FERRAILLE

Une récupération annuelle de ferraille est organisée par le syndicat agricole.

DÉCHETS PROFESSIONNELS

L'agriculture et la viticulture se sont organisés pour la récupération des bidons et des cartons.

L'IME " le Château " met également en place un système de récupération des cartons.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (P.A.V.)

Un nouveau point d'apport volontaire a été installé au cours de l'été 2002.

Situés au carrefour des routes de Fragnes et d'Ouxy, les conteneurs accueillent les emballages ménagers à recycler de ces deux hameaux en particulier.

N'hésitez pas à utiliser les 3 points de la commune plutôt que de déposer vos emballages par terre lorsque les conteneurs sont pleins.

NON !



ON PEUT DÉPOSER :

Dans les conteneurs JAUNES :

- bouteilles plastique transparentes
- flacons opaques en plastique
- emballages métalliques
- briques alimentaires

ON NE PEUT PAS DÉPOSER :



PLASTIQUE AGRICOLE



FILM PLASTIQUE



BOUTEILLE D'HUILE



BARQUETTE POLYSTYRENE



PRODUIT TOXIQUE



PETIT EMBALLAGE

Dans les conteneurs BLEUS :

- journaux, magazines
- prospectus...
- cartons, sacs papier



PAPIER GRAS



FILM PLASTIQUE ENVELOPPANT LES REVUES

Dans les conteneurs VERTS :

- bocaux, pots en verre
- bouteilles



VAISSELLE EN VERRE



COUVERCLE ET CAPSULE



PORCELAINE FAIENCE



AMPOULE

POT DE FLEURS

AMBROISIE Attention ! ALLERGIES

Le pollen de cette plante est responsable en fin d'été et à l'automne, d'allergies parfois graves au niveau du nez, des yeux, de la gorge, des poumons et de la peau ...

Arrivée d'Amérique, installée en particulier autour de Lyon, cette plante ne cesse de gagner du terrain : elle est même bien présente dans notre canton.

Voici quelques indications pour la reconnaître :

Où pousse-t-elle ?

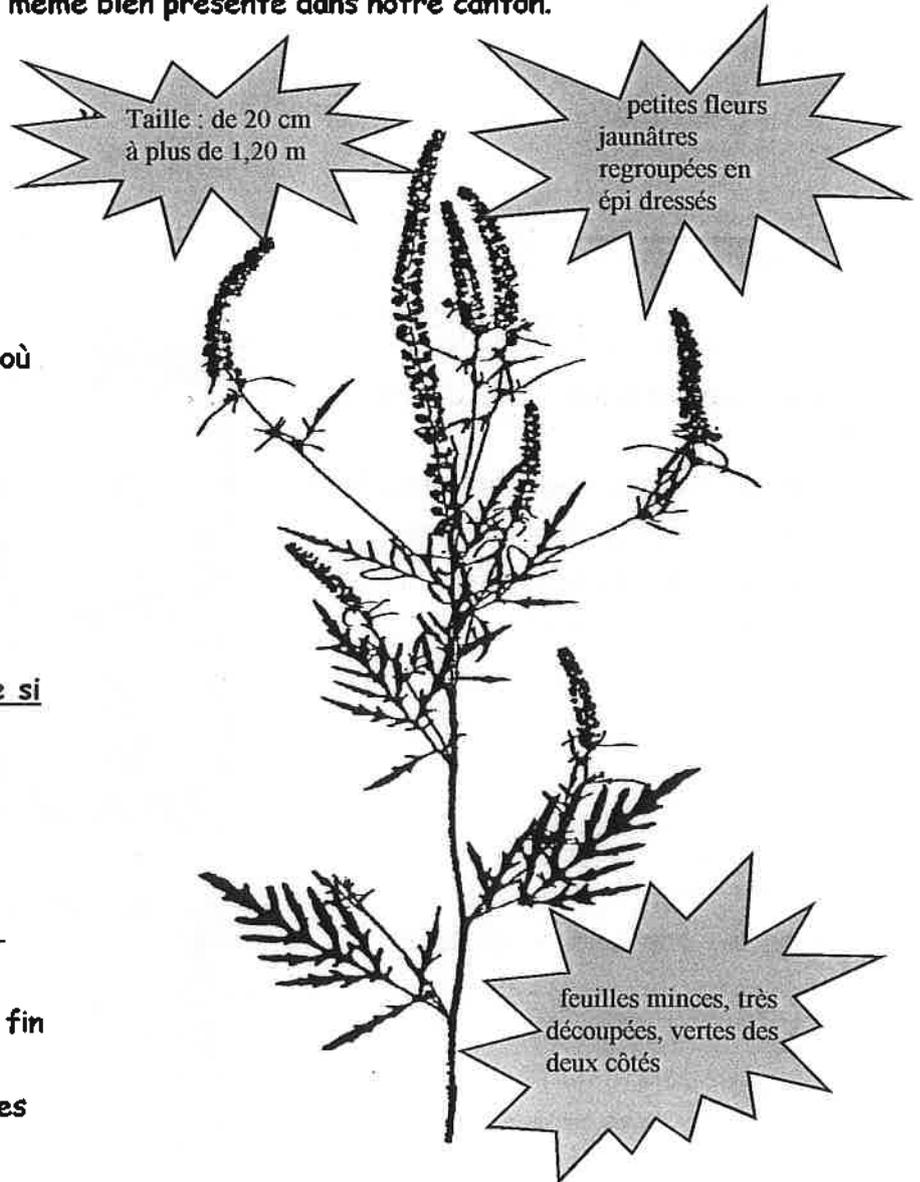
Elle peut s'installer partout où elle n'a pas de concurrence :

- remblais, chantiers
- cours
- chemins
- champs
- ...

AGIR avant qu'elle fleurisse si possible!

Comment l'éliminer ?

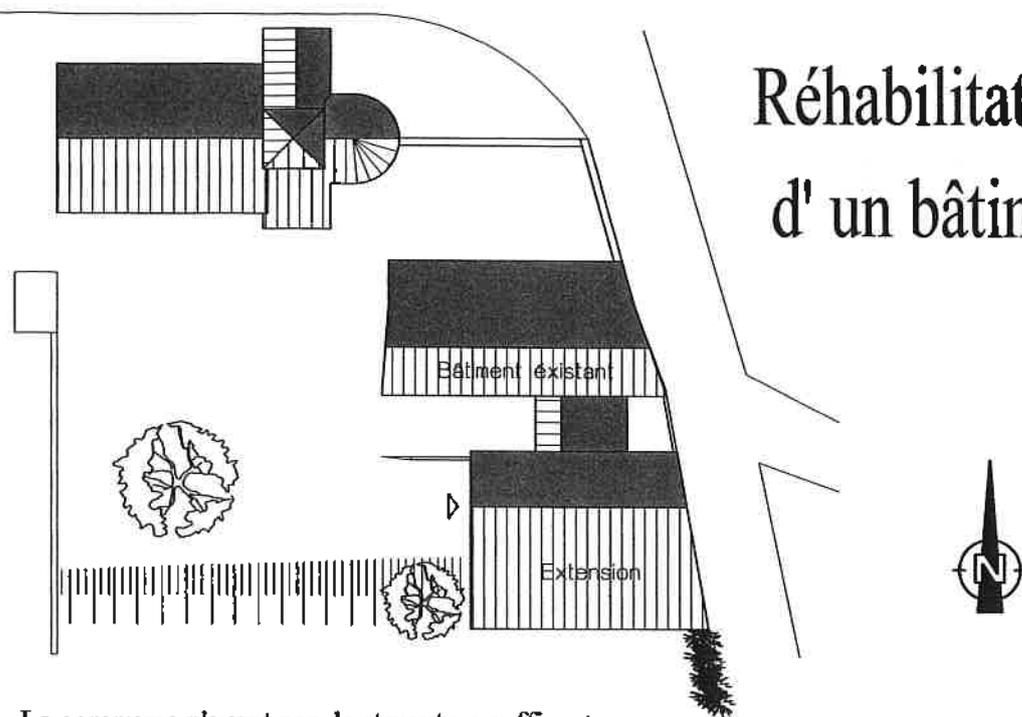
- en l'arrachant (en se protégeant).
- en la fauchant en juillet et fin août.
- en semant du trèfle... sur les zones non cultivées.



Lu dans le journal le Monde du 03 / 08 / 2000 :
"... l'incidence de l'Ambrosie sur la santé publique a un coût :
25 millions de francs pour l'agglomération lyonnaise... "

Informations recueillies auprès de Mme Renée CONRY

Réhabilitation et extension d' un bâtiment communal



La commune n'ayant pas de structure suffisante pour le stockage et le rangement de son matériel, a décidé de réhabiliter le bâtiment servant de local au cantonnier et en complément de construire un nouveau bâtiment destiné à accueillir le matériel roulant

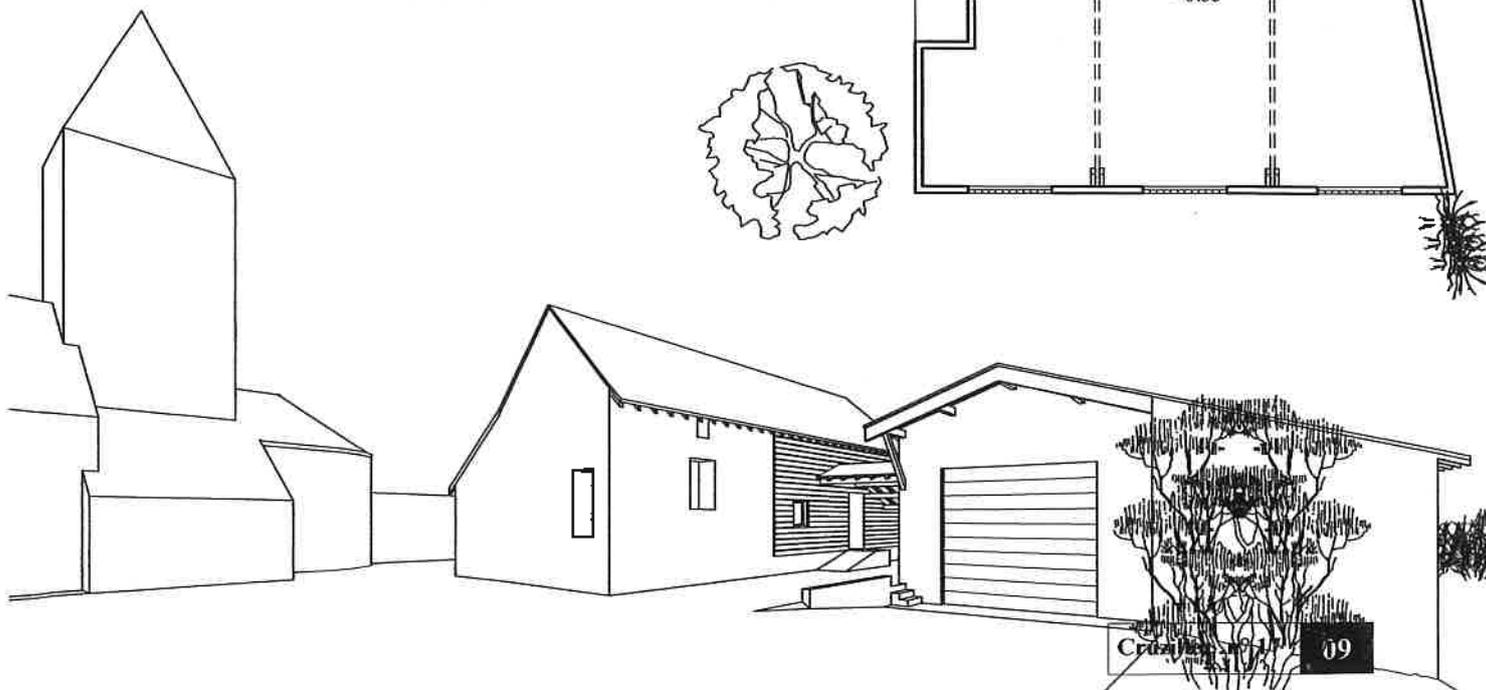
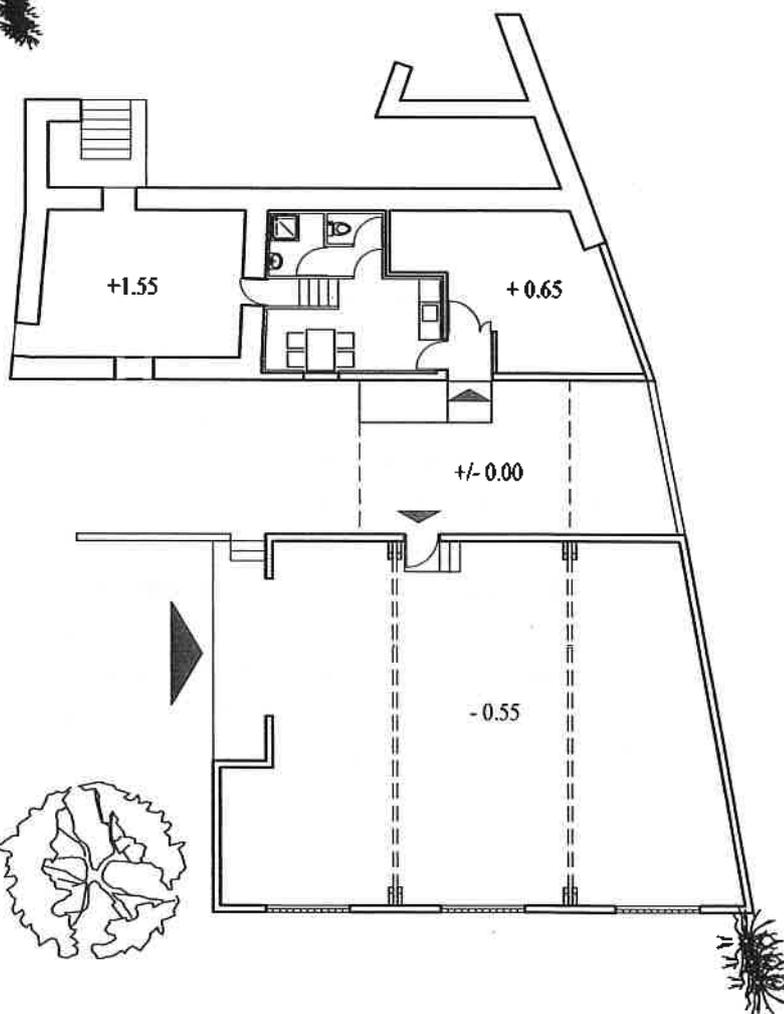
Le bâtiment existant abritera un local de stockage pour le petit matériel et les produits, ainsi qu'un local à usage de bureau et cuisine d'appoint avec équipements sanitaires

Afin de préserver son identité, l'aspect extérieur sera conservé par la rénovation du bardage bois et la reprise de la couverture

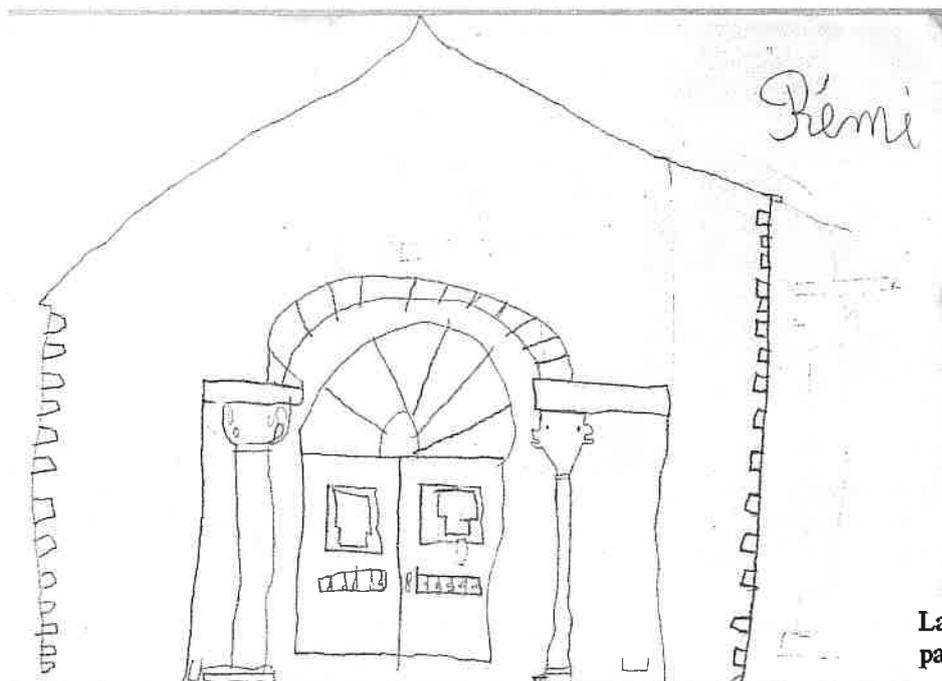
Le nouveau bâtiment respecte l'alignement sur la route, il est construit en retrait de l'existant pour des raisons structurelles et de conservation du volume initial.

L'espace intermédiaire entre les deux bâtiments est couvert, permettant le stationnement d'un véhicule et la circulation abritée en l'un et l'autre

Karine Rattiez Architecte



Echos de l'école



La façade ouest vue
par Rémi Thurisset

Nous sommes allés visiter l'église de Cruzille. Certains n'y étaient jamais entrés.

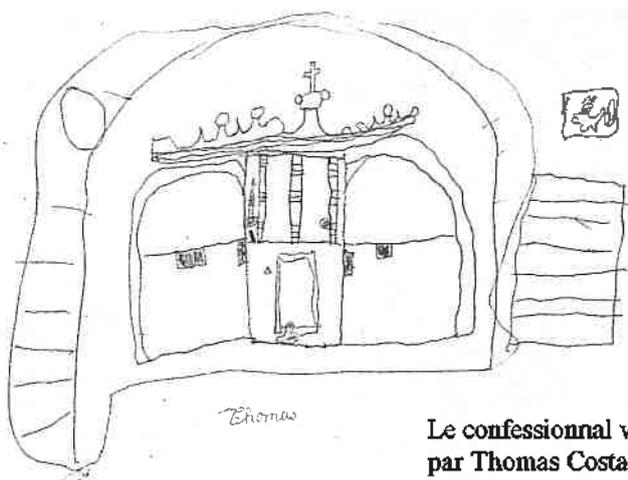
D'abord nous avons regardé l'extérieur, puis la maîtresse nous a demandé de bien observer et de dessiner la façade.

Nous avons appris comment s'appelaient différentes parties de la façade: les colonnes, le parvis, la corniche, etc...

Nous y sommes retournés ensuite pour visiter et dessiner l'intérieur.

La maîtresse nous a rappelé des consignes pour bien se tenir dans une église : ne pas crier, ne pas courir, enlever son chapeau avant d'entrer.

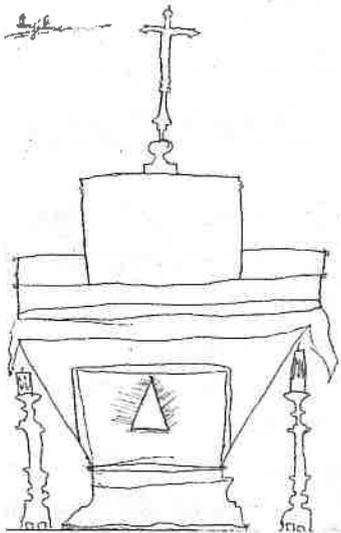
Nous avons d'abord tout regardé puis nous avons choisi une seule partie. Nous avons bien observé cette partie et nous l'avons dessinée.



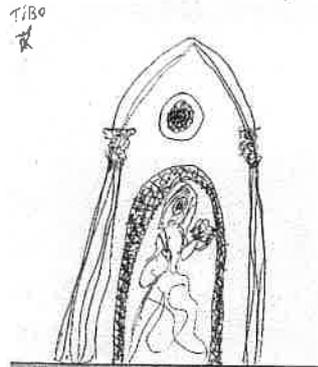
Le confessionnal vu
par Thomas Costantini



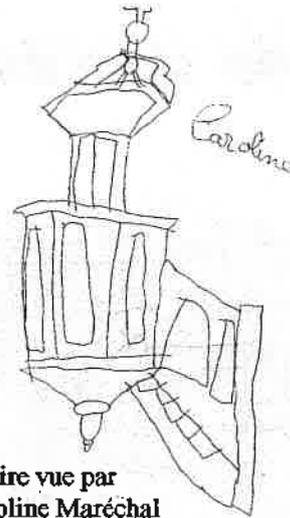
Le tabernacle vu par
Alexandre Thurisset



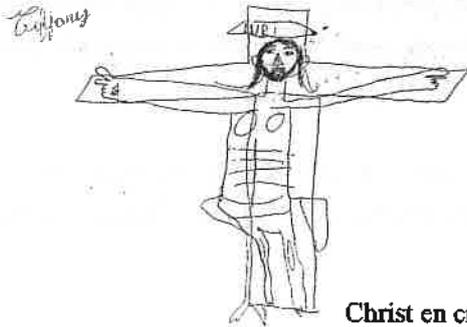
Autel vu par
Angeline Dessolin



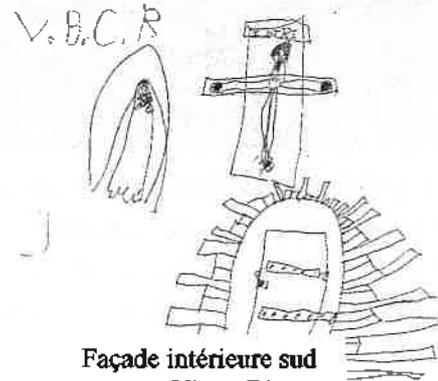
Statue de la Vierge vue
par Tibo Neurohr



Chaire vue par
Caroline Maréchal



Christ en croix vu
par Tiffany Briche



Façade intérieure sud
vue par Victor Bino

Ensuite la maîtresse nous a demandé d'écrire les questions que nous nous posions au sujet de l'église. Les voici :

Qui a construit l'église ? De quand date-t-elle ? A quoi sert la grande chose en bois avec des escaliers ? A quoi sert une église ? A quoi sert le meuble avec des grillages au fond de l'église ? Est-ce que cette église a été construite au temps des chevaliers ? Qui sont les personnages des statues ?

Nous espérons trouver les réponses dans le bulletin municipal.

La classe des grands.

La vie des associations

A M C " Les Enfoirés "



L'association « AMC Les Enfoirés » a été créée en 2001 par un groupe de motards passionnés.

Afin de pouvoir pratiquer notre sport en toute sécurité nous avons décidé de louer un terrain.

La Commune de Cruzille a été sollicitée et a accepté de nous accueillir. Après avoir obtenu toutes les autorisations et être inscrit auprès de la Préfecture, il a fallu réaliser les travaux pour aménager le terrain, tracer une piste et mettre en place des règles de sécurité.

Depuis, les motards se retrouvent en toute convivialité. Parents et enfants se retrouvent pour quelques tours de piste. Ainsi petits et grands partagent la même passion. Quelques réunions permettent au groupe de se retrouver dans la bonne humeur. L'association, forte de ses 20 membres, vous adresse ses meilleurs vœux.

Didier THURISSET

ASSOCIATION SPORTIVE de CRUZILLE - Tennis de table

De début septembre à mi-juin, notre association permet aux habitants de notre commune ou des communes avoisinantes, une initiation et la pratique du tennis de table.

Tous les niveaux existent : loisir, détente ou compétition dans le cadre des Foyers Ruraux (pas de matchs le week-end).

Entraînements :

- Pour les jeunes de 8 à 16 ans : le Mercredi de 17 h 45 à 19 h 15
- Pour les juniors et séniors de 16 ans à... (pas de limite d'âge) :
Lundi et Vendredi de 20 h 30 à 22 h

Toute personne intéressée peut venir à la salle effectuer un essai sur plusieurs semaines. Elle sera la bienvenue et je l'espère, appréciera la bonne ambiance qui règne dans notre groupe.

Renseignements : André Baguet 03 85 33 25 70

CLUB de la ROCHE SAINTE GENEVIÈVE

LES ÉTAPES D'UNE PROMENADE ANISÉE

2 juillet 2002, 6 h 30 : départ de Lugny
Direction Dijon puis Flavigny sur Ozerain

Village accroché à son rocher isolé

Il pleut. Nous sommes gelés.

Visite de la fabrique d'anis : bonbons aux multiples parfums : violette, framboise, rose...

Visite de la crypte de l'abbaye en restauration : beaux piliers sculptés.

Dénichons petite épicerie du village.

Nous achetons des jolies petites boîtes d'anis qui ne se trouvent pas à la fabrique voisine.

Semur en Auxois sur sa falaise de granit rose

Ville surplombant le ravin de l'Armançon

Cascade de jardins, petites maisons

Les tours du Donjon et la flèche de l'église Notre Dame dominant le tout

Passage de la porte Sauvigny, ancien pont levis

Dijon : accueil à l'Hôtel de Vogüe

Déjeuner fin au " Dôme d'Aquitaine ", chaude ambiance feutrée

Visite guidée des vieux quartiers : maisons à colombages

Les halles avec son superbe mur peint

Le Palais des Ducs de Bourgogne

Église Notre Dame avec ses gargouilles, caresse à la chouette au passage...

Direction Gevrey Chambertin puis Vougeot

Visite de la grande cave, portails de fer forgé, dégustation ...

Vue magnifique sur les clos entourés de murettes

Arrêt à Beaune : hélas les Hospices sont fermés !

Flanerie sur la superbe place très fleurie

Retour dans la joie et la bonne humeur.

Vous voulez partager ces bons moments ?

Le club se réunit chaque premier jeudi du mois de 14 h à 17 h 30.

Contactez Mme Perret : 03 85 33 24 61

Société de chasse « LE RÉVEIL DES COMBES »

Une année qui se termine. Que le temps passe vite !

Encore merci à tous les propriétaires qui nous permettent de pratiquer notre sport favori dans de bonnes conditions.

Nous essayons tant bien que mal de gérer une situation difficile par moments. Mais aussi faut-il que tout le monde y mette du sien ! Nous respectons les promeneurs, les vététistes et les motards, à eux à leur tour de nous renvoyer la balle ! En bonne harmonie, tout ne peut que bien aller !

Nous avons fait un petit tableau de chasse, cette année, et malheureusement, il semblerait que ce ne sera guère mieux l'année à venir. Entre toutes les maladies, et les mortalités précoces de certaines espèces (chevreuil, surtout) le gibier se fait rare. Mais cela ne nous empêche pas de passer de bonnes journées conviviales et dans la bonne humeur avec la majorité de nos adhérents.

Notre banquet aura lieu comme chaque année, le dernier week-end de février, le 22 février, précisément, et nous remercions à l'avance toutes les personnes qui voudront bien y participer.



Au nom de notre association, Bonne Année à tous!

Michel BRETON

Brèves intercommunales

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS DU HAUT MÂCONNAIS

OBJET DU SERVICE :

Dispenser, sur une prescription du médecin traitant, aux personnes malades ou atteintes d'une diminution de leur capacité physique, des soins infirmiers et d'hygiène générale et de confort. Ce service concerne les personnes âgées de plus de 60 ans et exceptionnellement, après dérogation de la Caisse Assurance Maladie, les personnes en dessous de cet âge.

MODALITÉS :

Les services sont assurés par des équipes d'infirmières, d'aides-soignantes sous le contrôle d'un infirmier coordinateur. Pour toute demande concernant ce service, contacter :

- Soit Laurent BRANGER, infirmier coordinateur, qui assure la partie administrative : demande de prise en charge par la Caisse Assurance Maladie, mise en fonction des dossiers de soins, etc... Tel : 03 85 36 90 80

Permanence : MARDI ET MERCREDI MATINS, JEUDI APRES-MIDI

- Soit, votre infirmière libérale à son numéro de téléphone personnel.

FINANCEMENT :

Par les organismes d'Assurance Maladie, sans avance des frais par le bénéficiaire des soins, ou par l'aide sociale éventuellement.

COMITE POUR L'ENFANCE DU CANTON DE LUGNY

Depuis 1980, le COMITE POUR L'ENFANCE DU CANTON DE LUGNY, propose chaque année aux enfants : sorties, animations, centres de loisirs, camps... Plus de 180 familles bénéficient cette année de nos prestations.

Son fonctionnement est assuré par une équipe de bénévoles.

Toute personne désirant participer à nos actions sera la bienvenue au sein de notre groupe.



Venez nombreuses et nombreux à notre assemblée générale

vendredi 31 janvier 2003

à Saint Maurice de Satonnay 19 heures.

la présidente, Liliane ROTH.

ÉCOLE de MUSIQUE INTERCOMMUNALE

École de Musique créative du Mâconnais Val de Saône Direction : Jean-Claude AMIOT
PRÉAMBULE : La création est le moteur de la vie. En matière d'éducation et de formation musicale et artistique, il n'en va pas autrement ! L'idée est de bâtir un projet d'école de musique qui trouve ses racines dans la création permanente. Des professeurs de musique placés sous la responsabilité de deux créateurs sont chargés de la mise en œuvre du projet.

L'ÉCOLE : l'École Intercommunale de Musique a été créée en 1997, à l'initiative de la Communauté de Communes du Haut Mâconnais. A partir de la rentrée de septembre 2002 son rayon d'action a été étendu à l'ensemble du territoire de la future Communauté de Communes MÂCONNAIS VAL de SAÔNE.

Elle accueille désormais tous les habitants (enfants et adultes) des communes d'Azé, Bissy la Mâconnaise, Burgy, Chardonnay, Clessé, Cruzille, Fleurville, Grevilly, Lugny, Montbellet, Péronne, Saint Albain, Saint Gengoux de Scissé, Saint Maurice de Satonnay et Viré, désireux d'apprendre ou de pratiquer la musique et (ou) un instrument, aux mêmes conditions financières pour tous.

La proposition artistique et pédagogique est articulée autour de deux axes complémentaires :

- 1) apprentissage de la pratique vocale et instrumentale,
- 2) pratiques collectives dans les ateliers du mercredi, alternant la formation musicale, l'improvisation collective musicale et théâtrale, les ensembles orchestraux.

L'organisation et la conduite de l'ÉCOLE sont confiées à Jean-Claude AMIOT, compositeur chef d'orchestre, directeur honoraire du Conservatoire de Clermont-Ferrand & Jean-Paul RULLIERE, comédien, metteur en scène, auteur dramatique et directeur des Compagnons de Mère Folle.

LES BUTS : Développer en chaque enfant ou adulte, élève de l'École de Musique créative une autonomie dans la pratique instrumentale et musicale.

Apprendre la musique en utilisant les propres ressources créatrices de chacun.

Favoriser la pratique collective, source de développement artistique personnel et de socialisation de chaque être humain.

L'idée constante des responsables de l'école de musique créative est que le potentiel artistique de ses élèves soit mis au service des Communes adhérentes : une participation concertée aux événements communaux locaux en est un bel exemple.

L'ENSEIGNEMENT : Pour tous les instruments proposés, il est assuré par des musiciens et professeurs diplômés d'État, recrutés pour leur compétence d'enseignement et leur qualité d'artiste violon : François JAMES - piano: Clément MEPAS - flûte : Christine GAUDRY-NATTA - guitare : David GEORGES - percussions, batterie : Jérôme DESMARIS - clarinette, formation musicale, chant, interventions scolaires : Laurence DUMOUSSEAU.

Les cours ont lieu à raison d'une heure pour l'instrument + 1 heure de formation musicale et ensemble orchestral chaque semaine.

TARIF : tous instruments (sauf piano) 228,67 Euros/an (1500F) - Piano 503.08 Euros/an (3300 F). Chant adulte 45,73 Euros/an . Tarif dégressif à partir du 2d enfant de la même famille. Les cotisations sont payables chaque trimestre sur avis du Trésor Public. Tout trimestre commencé est dû.

LE CADRE D'INTERVENTION : outre l'apprentissage instrumental assuré par les professeurs, des ateliers de pratiques collectives sont organisées (formation musicale, musique d'ensemble improvisation collective). Les travaux donnent lieu à des réalisations collectives sur le territoire des Communautés de Communes comme par exemple :

l'opéra « de l'Aube à la Nuit des Temps » en 2000 à Viré (plus de 300 scolaires y ont participé), des concerts à la Cave de Lugny dans la cave à foudres, les concerts de Noël 2001(violon & piano) à Bissy la Mâconnaise et St Maurice de Satonnay , les concerts (flûte et guitare) des 8 et 12 octobre 2002 à Azé et Viré, la création de chansons par les élèves des écoles primaires d'Azé et St Gengoux de Scissé la participation au spectacle « le tour du monde en 80 jours » avec le Collège de Lugny en 2001 ou les spectacles audition des élèves instrumentistes de l'École de Musique encadrés par les Compagnons de Mère Folle.

MUSIQUE EN MILIEU SCOLAIRE : Des ateliers d'écriture de chansons par les enfants sont organisés autour des propositions de textes et de musiques des élèves, encadrés par leurs enseignants avec l'aide du professeur d'écriture de l'École de Musique (mis gracieusement à la disposition des écoles) sur demande des établissements scolaires après accord du projet par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Les écoles primaires publiques d'Azé, Cruzille, Clessé, St Gengoux de Scissé Lugny et l'école primaire privée La source de Lugny en ont déjà bénéficié .

A terme, l'École de Musique souhaite pouvoir répondre aux besoins de chacune des 11 écoles primaires de la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône, chaque année.

Les propositions de cette année scolaire 2002-2003 verront une réalisation scénique d'un spectacle opéra & conte musical qui sera présenté à Viré en juin. 113 élèves de Viré et 45 élèves de Clessé participent à la création , ainsi que la chorale du Collège Victor Hugo de Lugny et les ensembles d'orchestre de l'École de Musique.

DES DATES :

Audition - concert : Présentation publique des élèves et des ensembles instrumentaux de l'École de Musique le **MARDI 18 MARS** à **ST GENGOUX de SCISSÉ**.

Opéra «AVENTURES AUX ISLES DU VENT» Création de Jean-Claude AMIOT . Un spectacle musical interprété et chanté par les élèves des Écoles primaires de Viré et Clessé , la chorale du Collège Victor Hugo de Lugny et les instrumentistes et professeurs de l'École de Musique les **LUNDI 16 JUIN** et **MARDI 17 JUIN** à **VIRE**.

POUR NOËL, OFFREZ LUI LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT A

L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

MÂCONNAIS VAL de SAÔNE

03.85.33.26.82 ou 03.85.33.21.96

SERVICE ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Pour sa première année de fonctionnement, le Service Enfance Jeunesse (dans la continuité du CEL/CTL) dresse un bilan positif de son action. Il a contribué à la réalisation d'un partenariat entre deux associations locales (Comité pour l'Enfance du Canton de Lugny et Viré-Lugny Haut-Mâconnais) pour la mise en place d'activités sportives pendant les vacances : séjour et camp foot (à Lugny), Pass' Sport (sur le canton). En collaboration avec les élus des communes, des rencontres avec les jeunes ont été initiées pour recenser leurs besoins et les accompagner dans la réalisation de leurs projets. Ainsi, deux initiatives ont vu le jour : la création d'une comédie musicale (plus de 100 personnes à Lugny en juin) et une animation karting (reportée au printemps 2003 pour cause de mauvais temps). De nombreux enfants et jeunes ont participé aux activités préparées par le Service Enfance Jeunesse, notamment pendant l'accueil périscolaire et les vacances d'été et d'automne : initiation « Percussions Africaines », Atelier « Objets Volants », animation « Jeux du monde »...

En 2003, Rêves d'Afrique...

Le Service Enfance Jeunesse coordonnera le projet « Rêves d'Afrique », qui mobilisera beaucoup d'acteurs sur le territoire : haltes garderies, garderies périscolaires, établissements scolaires, centres de loisirs, relais assistantes maternelles, bibliothèques, foyers ruraux... Pendant six mois, les enfants et les jeunes se verront proposer des activités artistiques ayant pour but de leur faire découvrir la diversité des cultures présentes sur le continent africain.

En 2003, laissez-vous prendre au piège !

[La Souricière] proposera dès la fin du mois de janvier 2003, un lieu d'accueil itinérant sur les communes du territoire de Lugny. Les enfants et les jeunes pourront se rendre dans cet espace pour se rencontrer entre amis de manière conviviale puisque des revues, des jeux et des informations seront à leur disposition. [La Souricière] offrira aussi un espace multimédia pour jouer en réseau, effectuer des recherches et des travaux personnels, se connecter à Internet et concevoir des créations multimédias (sites Internet, CD-ROM, courts métrages...). [La Souricière] s'installera dans une commune différente chaque mercredi et chaque période de vacances scolaires.

En 2003, des loisirs au collège !

L'animation d'ateliers périscolaires sur le thème des « Percussions Africaines » et du « Multimédia » sera assurée par le Service Enfance Jeunesse, en partenariat avec le Foyer Socio-éducatif du Collège Victor Hugo.

Suivez l'actualité du Service Enfance Jeunesse du territoire de Lugny grâce au panneau d'information installé sur le mur du parking de la salle communale de Cruzille.

Note : [La Souricière] est un terme à la graphie particulière. Il est toujours entouré de deux crochets et présenté avec la police de caractères « Cooper Black ».

Selon vos besoins le Service Enfance Jeunesse peut vous fournir son logo ou des photographies de ses activités

1er janvier 2003 : NAISSANCE de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES MÂCONNAIS VAL de SAÔNE

Au moment où notre communauté de communes va être dissoute pour voir la création simultanée d'une plus grande structure, il nous a paru nécessaire de faire un point historique et le bilan des réalisations. Pour ce faire, nous avons emprunté certains passages du précédent bulletin municipal de Lugny.

HISTORIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Au début des années 1990, nous avons été poussés à la création de Communautés de Communes et au cours de nos multiples réunions de concertation nous nous étions fixés comme objectif le regroupement des communes du canton auxquelles se joindraient Charbonnières, Laizé et Senozan.

C'était aller trop vite en besogne, oublier que les idées doivent mûrir doucement et méconnaître les intérêts divergents des collectivités avec la vallée de la Saône à l'Est, le vignoble lui même divisé à l'Ouest et l'attraction de Mâcon au Sud. Les 19 Conseils Municipaux ayant été consultés, 11 se sont prononcés pour et 8 contre. Ces votes sonnaient le glas de la Grande Intercommunalité.

Quatre petites structures se sont donc constituées en 1993 :

Le Haut - Mâconnais : Bissy, Burgy, Chardonnay, Cruzille, Grevilly, Lugny, St Gengoux

La Haute - Mouge : Azé, Clessé, Péronne, St Maurice.

Le Mâconnais - Val de Saône : Fleurville, Montbellet, Viré.

Le Val de Saône - Mouge : Charbonnières, Laizé, La Salle, Senozan, St Albain.

Un essai de fusion du Haut - Mâconnais et de la Haute - Mouge échoue en 1996, suite à une remise en cause au dernier moment de la grille de représentativité des Communes.

LES RÉALISATIONS du HAUT MÂCONNAIS

Les Communes décident de se regrouper en Communauté de Communes pour réaliser ce qu'elles ne peuvent faire seules. Elles choisissent des objectifs et transfèrent des compétences qui ne leur appartiennent plus. Par exemple, les déchets sont gérés par le Haut Mâconnais et par lui seul. La structure qui lève l'impôt, a son administration et son Conseil de Communauté.

Nous nous sommes donc mis au travail et nos réalisations sont multiples ; citons plus particulièrement :

- La prise en charge de l'élimination des déchets et la mise en place du tri sélectif : ramassage des ordures ménagères, points d'apports volontaires, déchetterie mobile.
- La construction du Dojo.
- L'aménagement de la Boucherette.
- L'installation de la borne Camille

- La création de l'École de Musique (La Haute - Mouge nous rejoindra rapidement)
- L'équipement des sentiers de randonnée.
- La participation à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.
- L'assistance aux secrétariats des Communes : achat à deux reprises de matériel informatique et raccordement à Internet
- La participation au Contrat Éducatif Local et au Contrat Temps Libre en faveur des jeunes avec la Haute - Mouge et le Mâconnais - Val de Saône.
- La participation au relais assistantes maternelles de Viré avec la Haute - Mouge et le Mâconnais - Val de Saône. Etc..

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Notre petite structure, ne nous permet pas de réaliser de grands projets et nous sommes obligés d'en passer par des conventions entre collectivités qui alourdissent la gestion. Cette remarque est valable pour les quatre communautés actuellement en place.

UN PROJET

C'est la raison pour laquelle notre Conseiller Général a relancé l'idée d'un regroupement du Haut - Mâconnais, de la Haute - Mouge et du Mâconnais - Val de Saône soit 15 Communes comprenant 7 336 habitants. Nos trois collectivités seraient dissoutes.

Plusieurs réunions nous ont permis d'aboutir à un projet minimum qui est discutable et éventuellement amendable. Vous le trouverez ci-après.
La mise en place de cette nouvelle collectivité est prévue pour le 1er janvier 2003.

Compétences de la communauté de communes Mâconnais Val de Saône

1. Compétences Obligatoires

1.1 Aménagement de l'espace.

- . Études et actions contribuant à l'aménagement du territoire et au devenir de l'espace rural.

1.2 Développement économique.

- . Études et actions de promotion touristique concernant l'ensemble du territoire communautaire :

- Bornes Camilles et site Internet (lorsque cette compétence ne sera plus exercée par le SIVOM du canton de Lugny)
- documentation touristique
- cartes d'itinéraires touristiques à thèmes
- balisage et entretien des chemins de randonnées

- . Valorisation du site des grottes d'Azé : aménagement et gestion du complexe touristique sur le site des grottes (piscine, camping) et construction, aménagement et gestion de tout autre équipement susceptible d'être créé ultérieurement y compris la piscine et le camping.

- . Actions de promotion en faveur du commerce local et de l'artisanat.
- . Zones d'activité économique d'intérêt communautaire (acquisition, aménagement de terrains réalisation d'équipements) : sont déclarées d'intérêt communautaire la zone d'activité de l'Écarlate à Fleurville et Viré ainsi que toutes les nouvelles zones d'activité qui seront créées.
- . Aménagement des terrains et immeubles de la zone des Rigoles sur la commune de Fleurville en vue d'activités touristiques ou économiques

2. Compétences facultatives

2.1 Protection et mise en valeur de l'environnement

- . Collecte et traitement des ordures ménagères, tri sélectif; déchetteries, plate-forme pour artisans et entreprises.
- . Études, mise en valeur, entretien et promotion de zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique.

3. Autres compétences

3.1 Action sociale.

- . Prise en charge du contingent départemental d'aide sociale
- . Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale ayant en outre pour compétences :
 - Aide au maintien à domicile des personnes âgées
 - Portage à domicile des repas aux personnes âgées
 - Colis et repas des personnes âgées

3.2 Service incendie.

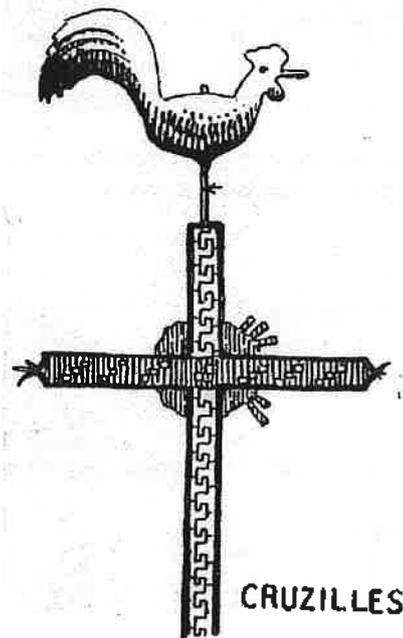
- . Contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours

3.3 Loisir enfance jeunesse.

- . Éducation : Contrat éducatif local, contrat temps libre
- . Petite enfance : relais assistante maternelle, haltes garderies , garderies périscolaires
- . Gestion des structures d'accueil socioculturelles et sportives suivantes: école de musique du Haut Mâconnais, dojo de Lugny.

3.4 Assistance technique au secrétariat des communes

- . Mutualisation des moyens techniques pour le secrétariat des communes : nouvelles technologies.



Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

Le coq de notre église paroissiale domine ces deux lieux-dits dont nous avons décidé de vous présenter les hommes qui les ont fréquentés, les monuments qui y sont implantés, bref, l'histoire ou plutôt les histoires de notre commune.

Pour ce faire, nous avons puisé dans divers documents :

- les travaux de M. Maurice Potier réalisés à partir des compte rendus du Conseil Municipal de Cruzille, de ses relevés aux archives départementales de Saône et Loire, le tout cimenté par ses commentaires personnels.*
- Val d'Azé, Histoires et monuments de Saône et Loire, volume 23 (R. Oursel)*
- le cadastre de 1809 pour la couverture de ce bulletin*
- cartes postales anciennes et photos personnelles*



CRUZILLE et ses curés (+ mort en...)

+1317	GUICHARD (<i>premier curé connu</i>)
1317...	GUI fils de J. Bordier de Fayle ; pourvu à Rome
1540	Catherin ROUSSIN , curé de Collonges
1577 à +1618	Guillaume DELAGROST
13/1 à + 3/2/1620	Claude GIRARD , « docteur »
1620 à 1626	Claude DUVIVIER , qui résigne en faveur du suivant
8/3/1626 à 1646	Nicolas LOISELIER
1646	Benoît GUILLET
1652	Gaspard THOYNE
1672 à 1680	Jean-François CHAGRIN, d'Uchizy
1681 au 21/7/1715	Jean-François BEGON, d'Ambert, docteur en théologie, a béni le choeur du nouvel autel en 1683 et le portail du presbytère en 1701. +13/10/1717 à Cruzille, enterré dans le choeur de l'église.
21/07/1715 au 14/03/1759	Joseph BEGON, neveu du précédent et élevé par lui, né à Ambert d'Antoine et Gilberte Louvent (ou Louvant), qualifiés de marchands, vicaire de St André de Tournus (1708-1709), curé de Préty (1710-1715), aumônier de la Cie des Chevaliers de l'Arquebuse de Tournus. + à Cruzille à 75 ans, enterré par son oncle. Epîtres en vers publiés dans l'Annuaire de Saône-et-Loire de 1894.
21/3/1759 au 25/6/1781	Pierre (ou parfois Philippe) DUCASSE
07/07/1781	Jean-Baptiste FOUCHY né le 24/4/1742, prête serment en 1791 mais exerce jusqu'au 26/11/1793 ; redevient curé de Cruzille le 27/07/1804
05/1818	Me BOUILLARD , curé de Lugny , est desservant de Cruzille- remplaçant.
1819	Antoine REGNAULT
1826	Claude VIVIER
1831	Jacques MARTINOT
1833	Etienne FERRE
1835	Claude MARGUE
1837	Simon MIGNOT
1848	Jean-Pierre DUMONTET , qui dans un sermon le 4/01/1852, fit en chaire l'éloge de Napoléon III , voyant en lui le Doigt de Dieu (<i>rien aux Annales dep. 71</i>)
1854 à + 3/2/1886	Claude CALIGNON
1887	Louis VIROT : on apprend en réunion du conseil municipal du 6/3/1890, que assassin de sa domestique, il a été interné à l'hôpital psychiatrique de Bourg (<i>rien aux Annales dep. 71</i>)
	<i>Vacance</i>
1894 à 1897	Michel CARRE
1897 à 1901	Joseph FRECON
1901 à 1904	Jean-Marc DUPUIS
1904 à 1908	Aimé AUGOYAT
	<i>vacance</i>
1917 à 1933	Auguste RAVENET , curé de Lugny
1933 à 1935	Marcel MOURENCHON, curé de Lugny
1935 à 1975	Joseph ROBERT , curé de Lugny
Ensuite...	Cruzille est toujours desservi par Lugny (cf archiviste de l'Evêché d'Autun)



Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

Le curé du village est le vétérinaire des âmes rurales, disait Victor Hugo. Recopiant le plus souvent ce que les prédécesseurs notaient pour une même circonstance, ceux de Cruzille n'ont pas donné l'impression d'avoir été des soigneurs d'âmes extraordinaires. Seuls les « grands » du château semblent avoir pu attirer leur compassion (*à moins que ce ne fussent leurs intérêts !*). Certains de ces hommes ont cependant laissé une empreinte digne d'être examinée :

* Joseph BEGON né en 1689, élevé par son oncle lui-même curé de Cruzille : à plusieurs reprises il écrivit en vers à l'abbé de Tournus pour solliciter soit un avancement (une *canonisation**, disait-il, pensant au *canonicat**), soit un changement de cure ; pourtant, il mourut à Cruzille en 1759 après 44 ans de service mais aussi de solitude. Ses savoureux épîtres en vers furent publiés en 1894 par Léonce LEX dans *l'Annuaire de Saône-et-Loire*.

*Je voudrais avoir l'éloquence
Des fameux poètes de France
Pour vous faire un remerciement
Digne d'un aussi beau présent.
Mais excusez l'indocte muse
De l'annônier de l'Arquebuse
Qui veut vous en faire en rimaant*

Extrait de versifications du
curé Bégon au Cardinal Fleury

*Jean-Baptiste FOUCHY : Pendant la Révolution à partir du 27 novembre 1790, les prêtres durent prêter serment à la constitution civile du clergé, en cas de refus ils devaient démissionner ou étaient déclarés perturbateurs. J.B. Fouchy né en 1742, prêta serment en 1791 mais exerça jusqu'au 26/11/1793. A partir de cette date on le retrouve qui signe : FOUCHY, officier public et qui marie en prononçant : « Untel et Unetelle sont unis en mariage. » (A Tournus, l'employé chargé des inhumations disait : « Mort, repose dans cette terre jusqu'à ce que la république te rappelle. ») Fouchy redeviendra curé le 27/07/1804 et restera en poste jusqu'en 1818. Son collègue de Gréville « a jeté sa soutane aux orties et s'est marié » nous dit-on. Contrairement à DUBOST de Bissy-la Mâconnaise, Fouchy n'a laissé aucun écrit sur les événements pourtant très violents de juillet 1789 (Indifférence ? Peur ?).

*Claude VIVIER : Le 23 juin 1829, s'adressant au procureur du roi à Mâcon, voici ce qu'écrivait le maire Mulcey : « Le curé Vivier a enterré dimanche soir dernier une personne que l'on dit décédée de la veille. Aucune déclaration de décès n'a été faite. Je viens vous demander justice car je ne peux rien savoir. » . La page de la réponse du Préfet est arrachée... le mystère demeure pour nous. (*Arch. Dep. E. Dépôt 113*). Ceci est la preuve que les curés et les cruzeliats eurent des relations tendues. Monseigneur Moreau, dernier évêque de Mâcon, ne disait-il pas, cent ans plus tôt, que le Haut-Mâconnais était la Sibérie de l'Eglise !

*Jean-Pierre DUMONTET : Le 2 décembre 1851, par coup d'état, Napoléon III s'autoproclamait Empereur des français. La Saône-et-Loire alors département « rouge » fit preuve d'une farouche résistance. Le *Te deum* de victoire commandé par le gouvernement fut officié avec empressement par le curé de Cruzille Dumontet, qui fit en chaire, l'éloge du Président Bonaparte, assurant que le doigt de Dieu était là. L'église se définissait alors comme parti de l'ordre. (*La Seconde République en S-et-L 1884*)

*Claude CARIGNON : En 1882, un enfant du catéchisme, envoyé au grenier du presbytère pour y chercher du bois pour le poêle, se trompa de porte et ouvrit par erreur la réserve où se trouvait une défroque de loup-garou. Il fut effrayé par la fausse tête monstrueuse qui gisait sur le plancher. On soupçonna le curé, Claude Carignon, de poster quelqu'un vêtu de cette défroque afin d'effrayer certaines filles pas assez dévotes à son gré et qui pour se rendre à l'église devaient rencontrer ce loup-garou (*SAAST 1940 p 159*).

*Louis VIROT : C'est à l'occasion de la réunion du conseil du 6 mars 1890, que nous apprenons que Louis Virot vient d'être interné à l'asile de Bourg-en-Bresse après avoir assassiné sa « domestique ». Cette histoire a du être si souvent racontée par les anciens qu'elle restera longtemps et fortement ancrée dans la mémoire collective après 1900. Vous parlez d'un événement dans un village de 400 habitants !

Emile COMBIER, mon beau-père né en 1901, Louis Alabéatrix né encore bien après, m'ont, séparément raconté la même histoire si bien que j'ai longtemps cru qu'elle était arrivée vers 1910 : « la bonne, abattue d'un coup de pistolet en pleine messe ; le père de Louis, alors adjudant de gendarmerie à Tournus, arrivant avec son bicorné, à cheval ; et VIROT qui part à pied, menottes aux poignets, entre deux gendarmes à cheval... »



Pour en terminer avec les curés de Cruzille, il nous faut revenir sur la période des guerres de religion (en gros 1563-1595). Le comte Georges Epaminondas de Beauffremont, seigneur de Cruzille, fut le seul qui combattit farouchement les ligueurs du Mâconnais non par conviction religieuse mais par fidélité au Roi. Il fut alors démis de ses charges de gouverneur de Mâcon. Ligueurs et protestants se distinguèrent, les uns comme les autres dans la férocité et la barbarie (rappelons nous l'histoire de la Roche Ste Geneviève dans le bulletin municipal de 1999).

Dans Histoire de l'Eglise protestante de Mâcon, Ami BOST nous dit ceci : « L'édit de pacification d'Amboise du 19 mars 1563, comme celui de janvier 1562, garantissait aux réformés la liberté de conscience, mais une seule ville par bailliage devait servir de lieu de culte et c'est Cruzille qui fut désignée comme devant être l'unique lieu de culte du bailliage de Mâcon. (Qui prêchait ? Où prêchait-on ?).

Le château de Cruzille, assiégé par 2000 ligueurs, fut pris et ravagé le 28 septembre 1589, le Comte put s'échapper mais les ligueurs montrèrent dans cette expédition une brutalité et une férocité inouïe envers les soldats et les villageois. Ceux d'entre eux qui en réchappèrent alors qu'ils venaient de supporter une terrible épidémie de peste durent payer en argent, en blé, en vin et en bœufs les frais occasionnés par ces 2000 assaillants.

Alors, est-ce la marque laissée par ces événements qui fut à l'origine de l'indifférence religieuse longtemps manifestée ou est-ce, comme le pense Gabriel JEANTON, le propre du vigneron, de n'être pas sensible à la spiritualité ?...ou les deux peut être ?

*Souffrez, allé plein de mérite
De ma muse, cette visite,
Pour vous faire des Jours de l'An
Mon respectueux compliment.
Ce seroit, je crois une offense
De vous souhaiter abondance
Des biens, d'honneur ou de vertu,
Vous en êtes si revêtu.
Que plusieurs des abbés de France
Sont, près de vous, dans l'indigeance
Je ne souhaite, en vérité,
Pour vous, qu'une bonne santé,
Sans chagrin, sans mélancholie
Puissiez-vous passer votre vie,
Et vous souvenir d'un curé
Qui voudroit bien vous savoir gré
De l'avoir fait un jour chanoine,
Crainte qu'il ne se fasse moins,
Ne pouvant pas vivre content,
Dans un état si rebutant.
Ce n'est point pour mauvaise affaire
Dont je voudrais me soustraire :
Je n'ay jamais eu de procès,
Je les crains avec trop d'excès.
Ce n'est point par fainéantise,
Pour être inutile à l'église,
N'y pour un plus gros revenu.
Un canonicat de Tournus
Ne vaut point ce que vaut ma cure.
Entre nous, c'est chose fort sûre.*

Autre extrait du curé Bégon
daté du 31 décembre 1737
(annuaire de S et L de 1894)

* *Canonicat* : dignité de chanoine

Canonisation : action de mettre au nombre des saints !



Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

LE PRESBYTERE

HISTORIQUE

Le beau portail d'accès à l'immeuble presbytéral antérieur à la Révolution subsiste, daté de 1701, soit du temps où était curé de Cruzille M. Jean-François Bégon, cité dès 1681 et décédé dans sa paroisse le 13/10/1717, à l'âge de 79 ans.

Passé la rupture révolutionnaire, le presbytère fut restauré en 1826, sans modification du gros œuvre, et selon le devis établi par l'architecte Roch Fils, de Mâcon, le 8 juin, et approuvé par le Préfet le 17 juin suivant. « Tous les ouvrages détaillés au présent devis seront exécutés avec soin, conformément aux meilleurs usages et suivant les règles prescrites par l'art, en y employant des matériaux de bonne qualités ». Il était articulé en trois parties : 1/ enduits en mortier et plâtre, 2/menuiserie et vitrerie, 3/ peintures et décorations. De l'ordre de 291,11F, il englobait la réfection de la cuisine, d'une chambre à l'étage, et du portail de la cour. Le dossier de la série O : Cruzille, aux Archives de S.et-L , incomplet ne permet pas de suivre la réalisation du programme ainsi déterminé.

Le logis fit l'objet d'une nouvelle campagne de restauration , devenue urgente, avant la fin du même siècle . Le programme élaboré par l'architecte C. Blanc de Tournus, chiffrait le devis estimatif à 1571,44 F (15/03/1886). Autorisés par le Préfet le 26/01/1887, les travaux furent exécutés par l'entrepreneur Seinseine, de Lugny ; le décompte du 29/08/1887 porta la dépense à 2401,74 F. le montant approuvé par délibération municipale le 01/09/1887, M. Claude Canot étant à cette date maire de Cruzille, était en fait de 2067,47 F. L'entreprise avait été rendue possible grâce à un secours ministériel de 800 F octroyé à la commune, et aux dons respectifs de *la fabrique** et du Comte de Murard, s'élevant à 200 et à 500 F.

Lors du relevé cadastral de la commune de Cruzille, soit vers 1840-1842, il apparaît que le logis presbytéral était prolongé par un immeuble allongé selon le même axe Ouest-Est (C 1391). La partie Est de ce dernier logis subsiste, et c'est sur elle que prend appui , à gauche, le portail de 1701 ; l'ensemble donne au Sud, sur l'ancien pré de la cure (C 1373-1374). Avec la cour attenante, il avait été la propriété de Benoît Boissaud, domicilié à Cruzille ; de 1862 à 1893, celle de Claude-Benoît Boisseau, géomètre à Mâcon ; il était passé ensuite à Pierre-Prosper Boisseau-Laurencin, Géomètre à Mercey (commune de Montbellet), puis à Sagy.

L'ensemble des parcelles cadastrales C1370 à 1372, correspondant à la partie Ouest de l'alignement d'immeubles qui avait, avant la Révolution, constitué l'ancienne cure dans sa totalité, devint *de facto* propriété communale aux termes de la loi du 09/12/1905 ; c'est sous ce titre que celles-ci sont inscrites à partir de 1908 dans la matrice cadastrale. La section Est de l'alignement (soit la plus proche du portail de 1701), elle, demeura propriété privée. L'ensemble ne cessait de se délabrer, bien que l'Ingénieur Général de Benoist eût tenté vers 1970, le sauvetage de la section d'immeubles qui lui était échu, en faisant appel à l'Agence des Bâtiments de France, à Mâcon. Il ne subsiste de l'ancien presbytère proprement dit qu'un éperon, qui s'appuyait à l'extrémité Nord-Ouest du logis, et représente sans doute le vestige de l'ancien four. Le portail de 1701 et la portion d'habitat attenante ont pu être sauvegardés et très heureusement restaurés. Ils forment avec l'église paroissiale un ensemble patrimonial de belle venue.



**la fabrique : Depuis le Haut Moyen-Age, toute paroisse avait ses biens gérés (hors bâtiments) par des notables désignés par le curé : le Conseil de fabrique qui gérait donc le produit des quêtes, les dons (souvent importants faits au moment de mourir pour gagner son paradis), le produit de la dîme et des actes du curés (baptêmes, mariages, enterrements)*

l'entreprise de Maçonnerie Leduc chargée de la restauration du porche en 1994



DESCRIPTION du PRESBYTERE

Bien visible de la route de desserte, le grand portail est constitué d'une porte cochère, en plein cintre de ce côté, à impostes et clé saillantes, flanquée à sa droite d'une petite porte de même profil et construction, pour piétons. De l'autre côté, soit vers l'intérieur, on constate que les arcs ont été, en fait, creusés dans les dallages en arcs segmentaires très évasés. Le portail, on l'a dit est gravé à sa clé de la date 1701. Un petit toit de lauzes, dont les modillons nus soutiennent la corniche, couvre le mur de bout en bout. L'immeuble auquel il s'appuyait à gauche prolongeait à l'Est le logis presbytéral disparu. Ce bâtiment, devenu lui-même, mais plus tardivement, propriété communale, et présentement en cours de restauration*, comporte à son extrémité Ouest un petit logis dont le perron, auquel on accède par un emmarchement de plusieurs degrés, est protégé, ainsi que la partie restante de la façade à usage de remise, par le pan de toiture formant auvent. Le petit côté oriental de l'immeuble, construit en biais afin d'épouser le tracé de la route, se retrouve d'équerre avec le côté méridional, curieusement tapissé de membrures de bois.

** En 1998, date du texte !*





Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

LE PRESBYTERE

Relevés d'archives par Maurice POTIER

1735 Pour 50 livres, J. BEGON fait changer 2 poutres de sa chambre, les vieilles étant cassées. Il fait une quête dans la paroisse à laquelle il n'a trouvé que 6 livres, mais a été chaleureusement remercié...

1816 La maison curiale appartient à un particulier qui en a amodié une partie à la commune pour le curé (logement « dessant » lit-on, à la suite duquel est un jardin de 14 ares). La commune en fera « l'acquisition » dès qu'elle en aura les moyens.

3/04/1819 Le presbytère est en vente

23/12/1823 Pour satisfaire aux besoins de la religion, dit le maire, on achète la cure 3450 F à Mlle Pierrette Lafarge après avoir vendu Le Chanay (980 F), Les Epines (3450 F) et une partie du Moine (3033 F).

16/11/1830 Le curé demande au conseil d'arracher la petite vigne qui se trouve dans le jardin du presbytère.

14/12/1894 Le hangar du presbytère a été entièrement réparé.

24/02/1907 Aucune association culturelle ne l'ayant demandée, le maire propose de louer la cure.

16/11/1907 Le presbytère, toujours libre est l'objet d'une proposition de location à 50 F nets l'année.

02/09/1910 Mr Guigue qui louait la cure, annule son bail, étant nommé receveur ruraliste à Préty.

26/06/1927 Ayant eu besoin de ressources pour amortir l'emprunt électricité, le conseil décide de vendre le presbytère

06/06/1927 Mise en vente mais aucun acquéreur

11/05 au 11/11/1929 La cure est louée à Mr Létourneau, marchand de bois à Burgy

11/05/1931 au 11/11/1934 la cure est louée à Claude Chevenet, cantonnier à Tournus

18/08/1935 le conseil décide de la vente de la cure

24/11/1935 Vente de la cure au sieur Robert J.A., archiprêtre.

23/03/1936 L'argent est transformé en rentes de l'état dont le cours des placements présente un réel avantage pour la commune dit le maire.

(la consultation des archives s'achève ici !)



Embrasement dynamisé de l'église lors de l'arrivée à Cruzille de la première étape de la course cycliste route des vins Mâconnais Beaujolais Souvenir David Broch le 25 juin 1994



L'EGLISE PAROISSIALE SAINT-PIERRE

HISTORIQUE

A la différence de l'ancienne seigneurie de Cruzille qui relevait du comté de Châlon, la paroisse appartenait au diocèse de Mâcon ; « Collonge, aujourd'hui hameau de Cruzille, était primitivement le chef-lieu de la paroisse : « ecclesia de colongiis », qui est citée par les Pouillés du XV^e siècle et de 1513. L'église, sous le patronage de St Pierre, « était la présentation du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, décimateur de la paroisse pour les deux tiers » ; le curé pour l'autre tiers. D'après une déclaration des habitants, datée de 1691, le curé jouissait d'une portion de dime appartenant à la cure (revenu annuel de 250 livres environ) qui, avec quelques fonds, lui tiennent lieu de portion congrue. Les dîmes de la paroisse sont au chapitre de Mâcon ». (Mgr Rameau, *Les paroisses de l'ancien diocèse de Mâcon*, ms.)

La paroisse fut visitée à plusieurs reprises dans le cours du XVII^e siècle par l'autorité ecclésiastique. L'acte de visite du 25 mai 1675 décompte 100 communicants pour Cruzille seul, et 250 avec Sagy, Fragnes et Ouxy « alternatifs ». Le visiteur ne manque pas de dénoncer la pauvreté de l'église qui ne possède ni confessionnal, ni chaire à prêcher ; un prix-fait avait été pourtant passé avec l'entrepreneur mâconnais Benoît André, en vue de diverses réparations de maçonnerie... Mais l'état de la chapelle latérale, placée sous le vocable de Saint-Georges, justifiait son interdiction. L'acte de visite de 1692 précise encore que la voûte de cette chapelle joignant le chœur menace ruine ; il s'y attachait la fondation d'une messe par mois. Elle « était celle des Montrevel, seigneurs de Cruzille, dédiée à St-Georges. Messire Jacques Philippe Eugène La Baume de Montrevel, seigneur de Cruzille, Nobles, Brancion, chevalier de Saint-Louis, maître de camp y fut inhumé le 15 mai 1731, ayant légué au mois d'avril un capital de 500 livres, pour la fondation de 24 messes basses. Les armoiries de cette famille et autres sculptures qui ornaient cette chapelle ont été mutilées à la Révolution, et ont disparu par suite des réparations de l'église ».

L'église a bénéficié de plusieurs restaurations au XIX^e siècle. Selon une lettre du maire au Préfet en date du 16 mai 1840, « il serait d'une absolue nécessité de commencer les travaux dans le courant de la présente année, car je crains que la plafond ne tombe de vétusté ». Des plans et devis avaient été préparés par l'architecte VAILLANT. Mais sept années plus tard, les travaux n'avaient pas encore abouti. Une révision des plans existants fut alors demandée à l'agent Voyer Cadot, de Tournus : « D'après le nouveau plan, on ne s'occupera que du plafond, laissant subsister les murs collatéraux ; ... il serait assurément bien plus convenable de réparer la nef en totalité, sans toucher à l'avant nef, dont la construction ne remonte pas au delà de 50 ans... »

Peu après ce rapport, il semble que l'on soit revenu au projet Vaillant, qui fut approuvé par le Préfet le 5 novembre 1850 ; il apparaissait en effet de la plus extrême urgence, de « réparer la nef qui, depuis la dévastation de 1793, n'avait reçu ni amélioration, ni réparation aucune ; aussi les murs sont-ils dans le plus triste état de dégradation et de malpropreté, et le plafond vermoulu est ouvert en plusieurs endroits à tous les vents... ».

L'entrepreneur Chaumard, demeurant à Ozenay, reçut l'adjudication des travaux ; un devis supplémentaire, demandé en 1852, devait permettre l'exhaussement du clocher et la construction d'une flèche. En 1893, des réparations du beffroi furent confiées à l'architecte Blanc, de Tournus ; François Chambard, charpentier à Cruzille, fut chargé de la réalisation de ces travaux.

Une restauration générale de l'extérieur de l'église a été menée à bien entre 1990 et 1993. La sacristie qui menaçait de s'écrouler, a dû être démontée et reconstruite à l'identique, y compris sa couverture de laves. Les travaux commencés en avril 1990, comportaient aussi la réfection des murs et toiture de l'ensemble de l'édifice, celle du clocher et de son escalier d'accès, la menuiserie des portes, portail, fenêtres, et la zinguerie enfin ; l'ouvrage fut confié aux entreprises Leduc, Virot, Lamargue et Chambard.



1989 : des réparations urgentes à entreprendre





Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

Depuis l'entretien de l'église s'est poursuivi, en 1996 la toiture a été totalement démossée, des toilettes publiques ont été aménagées dans un petit bâtiment non loin de l'église.



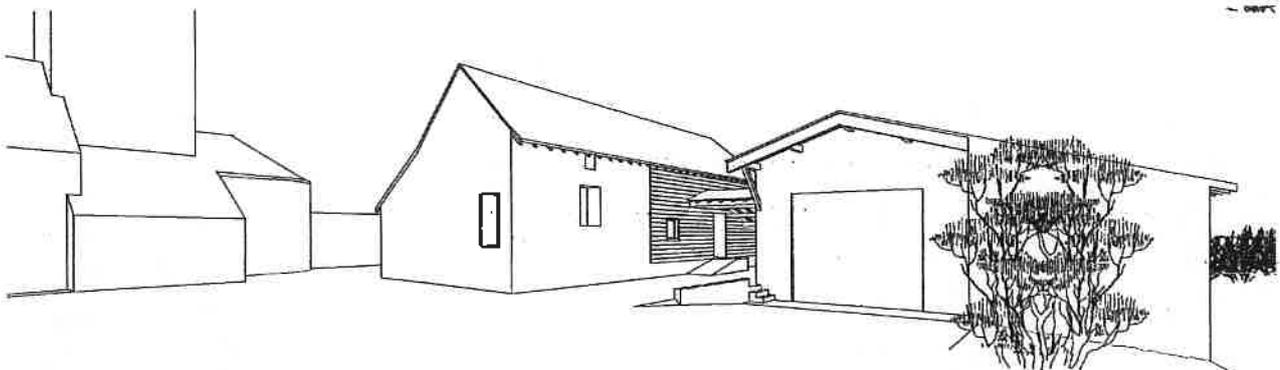
En 2001- 2002 Claude MOLLARD a effectué une bonne restauration des murs de la nef ainsi qu'une consolidation du mobilier, redonnant ainsi, à l'ensemble, une petite note de jeunesse.

La prochaine tranche de rénovation concernera les peintures du chœur qui pourraient être restaurées par un chantier de bénévoles, étudiants aux Beaux-Arts apprenant la restauration historique, encadrés par Mme LAGENIE (Spécialiste en restauration de tableaux), peut-être durant l'été 2003.



Dans la continuité, on espère parvenir à lancer une souscription pour débiter la restauration des tableaux les plus endommagés du Chemin de Croix.

Enfin l'espace de l'église poursuit ses aménagements avec la création en 2003 d'un bâtiment communal qui assurera la liaison de l'ancien au moderne (notre moderne aujourd'hui ou contemporain)





DESCRIPTION ARCHITECTURALE de L'EGLISE SAINT-PIERRE

Romane dans l'ensemble, elle se compose, en plan d'une *nef** unique, à laquelle fait suite, par une arcade brisée à *impostes moulurées d'un cavet**, une travée sous clocher que prolonge une *abside** en hémicycle. La nef, intérieurement couverte d'un plafond, a été prolongée vers l'Ouest de la profondeur d'une travée à l'époque moderne ; on a, semble-t-il, remployé dans la façade l'ancien portail en plein cintre, dont la voussure repose sur deux colonnes surmontées de chapiteaux ornés de palmes au Nord, et, au sud, de trois masques humains assez grossiers.

La travée de choeur est voûtée d'un berceau en plein cintre, que soulagent latéralement deux arcs de décharge. Elle est flanquée au Nord, d'une chapelle carrée (l'ancienne chapelle St Georges), qui ouvre sur la nef par une arcade en cintre brisé, aux arêtes amorties, et que couvre une croisée d'ogives ; à l'Est est creusé un doublet à *remplage** flamboyant ; au Nord, porte dont le linteau dessine une anse de panier. Un jour oblique en cintre surbaissé, percé dans l'arc de décharge correspondant, permet d'avoir vue sur le maître-autel. L'abside, semi-circulaire, est une reconstruction du XVII^e ou XVIII^e siècle.

La silhouette extérieure, vue du chevet, ne manque ni d'élégance, ni de sveltesse. sur l'abside prend appui le beau portail classique du presbytère (1701), flanqué à sa droite, d'une porte piétonnière, comme lui en plein cintre. Le clocher carré, s'élève sur un soubassement ajouré, sur chaque face, de deux baies en plein cintre, comprises côte à côte dans des encadrements de bandes en creux ou lésènes de même profil. L'étage du beffroi, d'aspect plus jeune- il doit représenter l'exhaussement réalisé en 1852- est percé sur chacune de ses faces d'une unique fenêtre en plein cintre. Une flèche d'ardoises modernes couvre le tout.

De minces contreforts scandent les murs latéraux de la nef, surmontés d'une corniche à *modillons** nus. Une moulure flamboyante encadre la porte d'entrée de la chapelle.

Au début du XX^e siècle, apparaissaient au chevet de l'église les traces d'une *litre seigneuriale** devenue inidentifiable, aux armoiries, sans doute, des comtes de MONTREVEL.

Note sur le mobilier

Contemporain, vraisemblablement, de la restauration de 1840-1850, il comporte un maître-autel en bois en forme de trapèze renversé, pourvu de deux gradins porte-cierges et d'un tabernacle à deux pilastres cannelés, ainsi qu'une petite chaire à prêcher portée sur un cul-de-lampe et sans aucun ornement.

Un petit lexique pourrait aider à la compréhension du jargon architectural, en voici donc un, non exhaustif :

Nef : partie comprise entre la façade principale et la croisée du transept (transept et nef forment donc une croix)

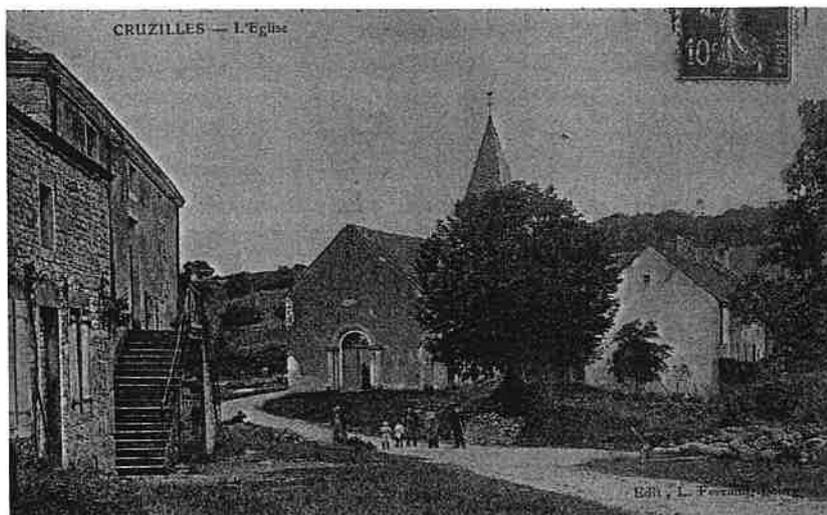
Impostes moulurées d'un cavet : pierres surmontant les piédroits (sorte de pilier compris dans le mur) qui reçoivent la retombée des arcs, ornements de moulures en forme de quart de cercle

Abside : Extrémité orientale du choeur de l'église

Remplage : Armature de pierres des vitraux ou fenêtres formant un réseau ornemental

Modillons : Petits éléments de support disposés régulièrement sous une corniche

Litre seigneuriale : Large bande de tissus qu'on tendait sur laquelle figuraient les armoiries des défunts seigneuriaux





Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

Les relevés d'archives

De style roman, l'église de Cruzille est placée sous le vocable de St Pierre. La date de sa construction n'est pas connue mais elle ne peut être antérieure à 1342, celle du château. Le hameau de Collonges est de construction récente contrairement aux trois autres hameaux, qui, par tradition demeurèrent respectivement : Sagy, alternatif de Bissy-la-Mâconnaise, Fragnes et Ouxy, alternatifs de Prayes jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Au nord du bâtiment, la chapelle Saint-Georges, chapelle des seigneurs, dans laquelle sont inhumés quelques mâles du château, venus là, ainsi que le disait Voltaire, « pour y pourrir d'une manière distinguée ». Une carte postale des années 1900, représente la chapelle St Georges, où serait inhumé un Montrevel guillotiné en 1794 ! En fait, l'identité, les fonctions de cet homme correspondent à celui des Montrevel qui fut inhumé là, le 15/05/1731, célibataire mort à 79 ans dont nous parle le curé Bégon. Le Montrevel guillotiné le 7/07/1794, né le 18/04/1736, était baron de Lugny, chevalier du Saint Empire, colonel des armées du Roi, et fut député de la noblesse du Mâconnais pour les Etats généraux de 1789. Ce serait donc le seul, dont la dépouille n'aurait pas été, sitôt son exécution, entassée sur une charrette et enfouie dans une fosse commune parisienne !

En 1683 Jean-François Bégon, bénit l'autel, puis en 1701 le portail du presbytère

En 1735, le curé Joseph Bégon cite la chapelle de nonce Daniel .. (où située ?)

En novembre 1837 le clocher se voit doté de lambris en forme de persiennes, au Sud.

1852, on ajoute le beffroi et les abats-jours

10 mai 1858, on nous dit que Grévilly fut réuni en 1806 à Cruzille pour le spirituel et que l'église ayant été reconnue insuffisante par suite de cette annexion, il fut construit une avant-nef pour recevoir les habitants de Grévilly.

Comme les archives de Cruzille comportent un « trou » de 1803 à 1810, on peut supposer que c'est à cette période que l'agrandissement de la nef fut réalisé.

Le portail, très ordinaire, fut réutilisé. Il est soutenu par deux piliers dont celui de droite est surmonté de têtes de petits bonshommes (quelle en est la signification ?)

L'intérieur de l'église est des plus ordinaires.

Le chœur recèle les sépultures des curés Bégon, oncle et neveu, successivement curés de 1681 à 1759, soit 78 ans !

Denis Grivot, qui dans la légende dorée d'Autun se promène partout, observant les églises, les chapelles de l'évêché, et ce qu'elles contiennent, note bien peu pour Cruzille : -Christ en croix : Bois, - Vierge et enfant Jesus tenant la terre : Bois doré XIX^e.

En l'an VII de la République (1799), l'église de Cruzille devient temple de la raison, et ceci jusqu'au Concordat de 1801.

Ainsi que nous le verrons pour les murs du cimetière, l'église souvent réparée, le fut, semble-t-il, toujours mal.

Mai 1837, l'eau pénètre par le toit. Le plancher menace ruine.

Novembre 1839, la voûte, en très mauvais état menace ruine. Elle va tomber. Il faudrait vendre 8 hectares de bois (pour financer les travaux) mais en juillet 1840, le garde des forêts s'y oppose.

15 Février 1846, le conseil ajourne les travaux de l'église. Fontaines et lavoirs éprouvent des dégradations plus considérables que l'église : « il votera les crédits de l'église lorsque les choses plus utiles auront été vues ».

6 Mai 1847, le Maire : L'état de l'église est arrivé à un tel point que des réparations devraient y être faites sans délai ; mais il importe de réparer le lavoir de Collonges, la fontaine émet une eau dégoûtante. - Il faut établir la source découverte par l'abbé PARAMELLE- Les lavoirs de Sagy sont dégradés. Le pont du même hameau expose à des accidents.



Les réparations de l'église, certainement nécessaires ne sont que des réparations de luxe (cf. tel qu'exprimé dans les archives !)

6 Mai 1849, le Préfet craint que l'on ne puisse plus célébrer les cérémonies religieuses, ces travaux doivent sans doute, dit-il, être préférés par les fidèles, à tous les autres.

Août 1878, Il faut réparer l'escalier du clocher et le beffroi.

Août 1893, La cloche a failli tomber.

Novembre 1920, la toiture menace effondrement. On change la charpente et la couverture en lave.

4 Juin 1921, la foudre tombe sur le clocher.

25 Mars 1923, la toiture menace éboulement.

17 Avril 1923, le conseil décide de la fermeture de l'église.

Novembre 1923, toiture et clocher sont réparés et pourtant...

4 Octobre 1932, la toiture donne des signes de défaillance si évidents, que le conseil signait, le 16/7/1934 le PV de réception de la démolition de la toiture en lave.

Il n'est pas d'histoire d'église sans histoire de clochers ou de cloches, Maurice Potier nous en conte une, glanée dans ses recherches au fil des archives.

LES CLOCHES de CRUZILLE

Lorsqu'on lit les registres de paroisse, nous dit Denis Grivot dans la légende dorée d'Autun, on est frappé de constater que les cloches devaient être changées relativement souvent. Si les cloches sonnaient pour célébrer les baptêmes, les mariages, les funérailles, leur rôle le plus important était de protéger de l'orage, de la grêle... Cette histoire des cloches de Cruzille démarre comme une pièce de Courteline :

En février 1806, le Préfet ordonnait au maire de Grévilley de livrer la cloche au maire de Cruzille : « Voilà donc les voleurs de cloche » restés dans la mémoire des grévillons, lit-on...

Le 20 mars 1829, Mulcey, le maire, accusé par Grévilley de détenir entre ses mains une somme de 115 F appartenant à la fabrique, explique qu'il a payé de sa poche 250 F à M. Baudoin, fondeur à Mâcon, pour une cloche. Il détient la facture en bonne et due forme (A.D.71-E dépôt 113).

Le 6 août 1829, Mulcey, maire, indique au conseil qu'il a payé de ses deniers une somme de 310 F à Mr Baudoin, fondeur à Mâcon (en mars 250 F ?).

Le 5 mai 1867, le maire déclare que les deux cloches appelant à l'office divin sont en très mauvais état, il propose de faire rétablir la grosse qui est d'une valeur de 600 F, à quoi on ajouterait l'argent de la concession de Melle Jean Françoise Chapuis. La nouvelle cloche serait d'un poids de 400 kg.

Le 10 novembre 1867, le maire traite avec Mr Rosier Martin, fondeur de cloches à Viecourt dans les Vosges, qui annonce l'envoi d'une cloche neuve de 401,5 kg, à 3F40 le kg, soit 1365F10 ainsi qu'un battant de 21kg 3 hecto à 1F50 le kg, soit 31F95, soit pour une somme au total de 1397F05.

Le fondeur a reçu la cloche cassée, 253 kg à 2F70 le kg, soit 683F10.

Le 8 décembre 1870, le conseil « réunit » sous la présidence de l'adjoint, déclare qu'il conviendrait d'offrir au gouvernement, une cloche pour être employée à fabriquer du matériel de guerre. Cette cloche est complètement inutile et pèse 200kg, l'autre cloche suffit...(Chut ! Ne le dites pas trop fort, c'est peut-être celle des grévillons !).

Le 9 août 1874, la refonte de la cloche de 200 kg est envisagée. (Napoléon III est parti si vite qu'il ne put l'utiliser en 1870 !)

Le Maire : « Depuis plusieurs années la commune possède une cloche cassée d'un poids de 200kg et il conviendrait d'en faire refondre une nouvelle dans laquelle on ferait entrer les matériaux de l'ancienne, que la somme nécessaire à payer le surplus serait utilisée sur les 290F provenant des concessions au cimetière et déposés au bureau de bienfaisance qui n'existe pas dans notre commune. » Le conseil considère qu'il serait bien d'avoir deux cloches.



Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

31 août 1893, par suite du mauvais état du beffroi de l'église, la cloche a failli tomber.

25 février 1899, le Maire propose de voter la somme de 50F pour indemniser le sieur Lafarge Jean-Claude pour avoir sonné l'Angélus du 1^o mars 1898 au 1^o mars 1899.

25 mai 1899, Dépenses imprévues de la commune en 1898, dit le maire, le 30 octobre achat d'une corde pour la cloche : 9F95.

3 mai 1900, 50F sont alloués pour sonner la cloche du 1/03/1899 au 1/03/1900.

27 février 1902, il est rappelé que le nommé Lafarge sonne la cloche matin, midi et soir, que pour ces motifs il y a lieu de le récompenser et le conseil vote ...50F (On comprend ainsi pourquoi se créèrent les syndicats ouvriers !).

1 novembre 1820, le Maire expose que la réparation de la cloche cassée lui paraît possible sur place au moyen de la soudure autogène. Un devis établi par la société Bouchacourt à Mâcon, se monte à 850F. Devis qui est accepté le 28 novembre.

13 mars 1925, lettre du curé de Lugny concernant la nouvelle cloche

« Mr le Maire

J'ai l'honneur et la satisfaction de vous annoncer que la cloche de Cruzille a été expédiée le 10 du mois en PV (Petite vitesse). Le fondeur la garantit pour 10 ans à condition :

- 1. de resserrer au moins 4 fois l'an les écrous d'une façon bien égale*
- 2. d'assurer le graissage des coussinets*
- 3. de surveiller l'état du battant à son point d'attache et à son point de frappe sur la cloche.*

Après la pose les instructions sont données sur l'entretien à plusieurs personnes désignées. Il me semble juste que celui que la commune aura désigné pour sonner l'Angélus du midi, soit le premier présent à cette instruction, d'autant que je le trouve bon d'avance pour les sonneries religieuses.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, je me fais un devoir de venir vous prévenir sans délai, afin que vous ayez le temps de désigner votre employé. Je vous préviendrai de nouveau dès que je saurai le jour où le commis de la fonderie arrivera pour le travail.

J'ai l'honneur...

Signé Ravenet

Et pour en terminer avec toutes ces histoires de cloches...

19 août 1934, le conseil votait la somme de 85F destinée au paiement d'une corde neuve pour la cloche, à Monsieur Guigue, de Lugny.



Note de la claviste : Nous avons eu encore notre sonneur, il n'y a pas si longtemps, en la personne de Roger Charles, garde-champêtre, qui, jusque vers la fin des années 90, a sonné la cloche en milieu de journée (vers 11h45, me semble-t-il me souvenir, pour appeler au repas).



LE CIMETIERE

Jusqu'en 1843, le cimetière de Cruzille entourait l'église au Nord et à l'Ouest ; la translation eut lieu peu après. L'ancien emplacement est aujourd'hui nivelé et aménagé en place publique.

Selon une délibération municipale du 7 novembre 1890, il devenait très urgent de faire relever les murs du cimetière tombés en plusieurs endroits.

Le plan joint permet de situer l'emplacement de l'ancien cimetière. Sa taille n'est pas importante mais les fosses sont souvent renouvelées.

En conséquence du Concordat de 1801 entre Bonaparte et Pie VII, les Grévilions n'ayant plus de curé, furent en 1803, réunis à Cruzille pour le spirituel. Amusons-nous de ce que raconte une grévillonne, à ce sujet dans *Grévilly, au fil du temps* : « Les habitants furent contraints, pour donner à leurs parents la sépulture chrétienne, de les ensevelir à Cruzille. Triste et douloureuse nécessité que celle de porter ses morts sur une terre étrangère... » !!

C'est en mai 1837 qu'est vendue la première concession à perpétuité au sieur Porcher du château, (longueur 2m50, largeur 1m50), au prix de 300F, dont 50 pour les pauvres. La deuxième concession est allouée le 22/10/1843 à Jean Tropenas, rentier à Grévilly, mais cette fois le prix est de 900F.

Le 2 janvier 1845, le conseil est d'avis de faire l'acquisition d'un nouveau cimetière avant de faire de nouvelles concessions, et, le 20 avril, Benoît et Claude Boissaud dressent un plan de l'emplacement du nouveau cimetière. La commune payera les 893F60 du terrain avec la somme de la concession Tropenas. (Elle va bondir, la grévillonne !). La grille nécessite l'achat de 220 Kg de fer et de 9 Kg de plomb pour les scellements.

Le 14 février 1847, vu la loi du 7 prairial de l'an XII sur la police des cimetières, la commune ayant un nouveau cimetière, le maire arrête :

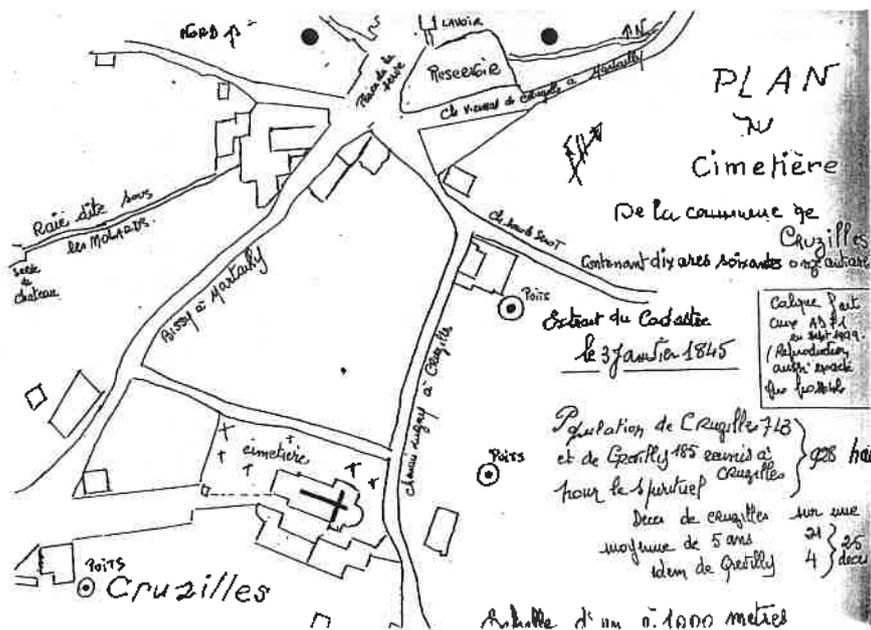
Article I : L'ancien cimetière est fermé et restera dans l'état à partir de ce jour 5 ans sans qu'on puisse en faire usage.

Art. II : Ledit cimetière pourra être utilisé pour des plantations sans fouilles ou fondations.

Art. III : Le nouveau cimetière est déclaré propre à recevoir les inhumations qui devront avoir lieu chacune dans une fosse séparée qui aura 1m50 à 1m20 de profondeur sur 80 cm de largeur. Les fosses seront distantes de 1m à 1m20 sur les côtés et de 30 à 50 cm à la tête et aux pieds.

Art. IV : Conformément à l'ordonnance royale du 6 décembre 1843, tout individu aura droit de mettre une tombe sur la fosse de son parent mais ne pourra y mettre aucune inscription sans avoir demandé l'autorisation au maire.

Signé Jeandet





Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

La SAGA DES MURS DU CIMETIERE

Par M. Pottier

C'est le 9 novembre 1849, mes biens chers frères, que les murs du cimetière entamèrent l'histoire de leur effondrement à répétition :-Une portion du mur est tombée sur 13m50 (partie en dedans, partie en dehors)

Le Préfet et le maire sont d'avis de poursuivre en justice Claude Boissaud, géomètre à Cruzille, architecte et conducteur des travaux ainsi que Jussaud, entrepreneur à Cormatin.

*19/05/1850, adjudication de la luzerne de l'ancien cimetière à Mathieu Jean de Charcubles, 19F au profit de la fabrique de Cruzille, pour un an (AD 71).

*10 /11/1853, Boissaud, géomètre, déclare qu'il fit les travaux gratis et qu'il a relevé à ses frais le mur écroulé, qu'il est donc juste que la commune le rétribue...Et le maire, ce même jour, observe qu'on vient encore d'en relever 6m50.

*12/08/ 1857, une partie du mur étant tombée, le maire demande la participation de Grévilly.

*11/08/1878 , il est urgent de réparer les murs.

*7/11/1880 , les murs sont tombés en plusieurs endroits, le maire prévoit de les reconstruire d'une façon différente.

*12/05/1889 , réparation du mur écroulé

*21/02/1909, la croix centrale du cimetière sera déplacée pour rendre la circulation plus facile.

*23/03/0911, on vend les ornements funéraires de l'ancien cimetière.

*15/02/1920, nouvelle vente

*3/07/1920, le conseil municipal décide que l'emplacement du monument aux morts, dont l'achat est envisagé, serait au cimetière face à l'entrée, à l'extrémité de l'allée centrale.

*5/06/1921, il est urgent de relever une partie du mur.

*19/02/1933, le maire expose que les murs Est et Sud menacent de s'écrouler. Par économie et afin de donner une forme plus géométrique, il propose de modifier l'emplacement des clôtures, reconstruire le mur Est en retrait, rien ne s'y opposant (!/), l'abandon de la partie comprise entre l'ancienne clôture et la nouvelle, attendu qu'elle ne renferme aucune concession et que les inhumations remontent à plus de cinq ans ! Une sortie sera aménagée à la jonction des murs Est et Sud.

*30/08/1936, le conseil décide que toute la partie située à l'est de la partie centrale serait réservée aux concessions perpétuelles, de même que les deux rangs de la bordure Ouest. A l'expiration d'un délai de deux mois les tombes renfermant les corps inhumés depuis plus de cinq ans pourront être vendues.

*25/10/1936, on apprend que « Monsieur Aubaille, serrurier à Mâcon poserait la grille au prix de 500F .

*22/08/1937, c'est seulement là que, lassés de réparer sans arrêt les murs de ce cimetière que les conseillers prennent la décision de réaliser les murs actuels.

*8/11/1937, les travaux commencent.

***1/12/1937, les travaux sur le nouveau mur sont enfin achevés !**

*23/11/1938, un conseiller municipal demande la suppression de la distribution d'eau au cimetière, dont l'utilité ne correspond pas, dit-il, au montant de la dépense. (Aujourd'hui pensionnaire du lieu pour un certain temps, n'apprécie-t-il pas qu'on puisse si facilement arroser les fleurs qui lui tiennent compagnie ?)

Dans l'ouvrage Val d'Azé, canton de Lugny(I), on trouve les précisions suivantes à ce sujet :

Selon la délibération municipale du 7 novembre 1890, il était devenu « très urgent de faire relever les murs du cimetière tombés en plusieurs endroits ».Etant donné l'urgence de la réfection, l'autorisation était demandée au Préfet de traiter de gré à gré et par voie de régie avec un couvreur, vu que « la reconstruction en pierre sèche... sera la moins onéreuse pour la commune »(A.D. 71. Série 0 : Cruzille)

Un traité du montant forfaitaire de 5362F50 devait être encore signé le 18 septembre 1936 entre Philippe Bayardon, maçon à Lugny, et Edgar Ponthus, maire. L'entrepreneur était invité à commencer les travaux le 25/09/1936 et devait les avoir terminés au plus tard le 31/10 de la même année.



15 AOÛT 1922 : INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

d'après les documents d'époque

Ci-contre, l'article paru dans le journal local à propos de cette manifestation.

A CRUZILLE

L'inauguration du monument élevé par la commune de Cruzille à ses 17 enfants morts pour la France, a eu lieu hier dimanche, au milieu d'une foule nombreuse, et par un temps splendide.

A 15 heures, le cortège se forme au hameau de Sagy. En tête marchent les pompiers, dont on admire la tenue superbe commandés par le lieutenant Thurissay, conseiller municipal ; ensuite sont les enfants des écoles, sous la conduite de leurs excellents maîtres M. et Mme Dufour, dont le départ est regretté par chacun. La fanfare de Lugny vient ensuite, jouant des marches funèbres.

Puis, M. Barraud, maire de Cruzille ; M. Blanc, conseiller d'arrondissement, maire de Lugny ; les maires des communes limitrophes, les membres du conseil municipal et du Comité du Monument ; les parents des morts, les jeunes gens de la classe et de la sous-classe, tous les mobilisés et les mutilés, le brigadier de gendarmerie Alcesseur, le groupe des demoiselles, la foule des assistants.



Le cortège se rend sur la place de l'Église de Cruzille. Le monument, un stèle de pierre, entouré d'innombrables gerbes de fleurs, est recouvert d'un drapeau tricolore. Au dessous d'une croix de guerre entourée d'une palme, l'inscription suivante « Aux morts pour la Patrie 1914-1918 ». Puis viennent les noms glorieux de nos morts, ce sont : 1914, Gorgier Charles, Pacaud J.-M., Jacob Ernest, Dufal J.-B., Jacob Ferdinand, Bouchacourt Claudius ; 1915, Mondange François, Jacob Victor ; Chevenet J.-B. ; Bouchacourt J.-M., Nogue Auguste ; 1916, Carré François, Barbet Claudius, Burdeau J.-B. ; 1917, Laprée Joseph, Bonnet Henri ; 1918, Large J.-M.

La foule se forme en cercle ; sur des chaises, devant le monument, nous remarquons, MM. Barraud, maire de Cruzille ; Blanc, conseiller d'arrondissement ; Blettery, président du Comité ; Francillon maire de Martailly ; Bouillaud, maire de Bissy ; T. Ravier, maire de Grevilly ; Docteur Danjou, qui, par une délicate pensée, a tenu à venir remercier les membres du Comité de la touchante invitation faite à son père, le si regretté conseiller général ; Thurissay, adjoint de Cruzille ; Thurissay, lieutenant des pompiers, conseiller municipal ; Dumont, conseiller municipal ; Bouillaud, conseiller municipal ; Moindrot, conseiller municipal ; Moranda, adjoint au maire de Blanot ; Gaillet, adjoint au maire de Lugny ; Lafarge, chef de la fanfare de Lugny, etc., etc.

Devant le monument, trois jeunes filles « La République » (Mlle Berthe Bressan : « L'Alsace et la Lorraine » Mlles Jacquet et Champlaud), symbolisent dans une idée heureuse la raison du sacrifice de nos braves enfants. Ils sont morts en effet pour notre belle République et leur sacrifice a rattaché à la même Patrie nos deux provinces, jadis arrachées par la force, et malgré tout, restées françaises : l'Alsace et la Lorraine.



Après un émouvant discours de notre ami Blettery, président du comité du monument, M. le Maire distribue des fleurs à chacun dans un discours qui restera dans toutes les mémoires ; puis l'appel des morts est fait par le clairon des pompiers et à l'appel de chaque nom de cette liste si longue, nos jeunes filles répondent : « Mort au champ d'honneur » Remarquons que la commune de Cruzille a été très lourdement éprouvée par la guerre atroce que nous avons subie ; pour 280 habitants, 17 braves sont morts héroïquement en défendant le sol sacré de la Patrie.

La fanfare de Lugny joue ensuite une marche funèbre. Puis le chœur des enfants des écoles, chante le si émouvant chant du départ au son duquel nos braves sont partis en 1914.

Une charmante fillette Mlle Dumont récite ensuite avec beaucoup de cœur la fameuse poésie « Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie » les enfants des écoles sous la conduite de leur excellent maître M. Dufour chantent enfin un chœur en l'honneur de nos « martyrs », l'harmonie de Lugny joue une marche funèbre.

Le délégué des mutilés de Mâcon fait ensuite un discours et M. Blanc pour terminer prend la parole et rappelle l'héroïque sacrifice fait par nos braves enfants.

La « Marseillaise » termine cette émouvante cérémonie.

Nous terminerons demain la suite du compte rendu de cette cérémonie. Nous donnerons aussi les discours prononcés par M. Blettery, Barraud, Renaud et Blanc.



Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats

Discours intégral prononcé par M. Blettery, président du comité du monument, conseiller municipal puis Maire de Cruzille de 1925 à 1929.

Mesdames, Messieurs,

Dans le superbe élan de gratitude qui, au lendemain de la guerre, s'est manifesté – dans la plus grande France, en regard de l'héroïsme de nos poilus – parmi les pieuses entreprises d'exaltation morale du souvenir de ceux qu'a gardés la fournaise et que la maladie ou le feu ont à tout jamais ravi à leur terroir original, - la commune de Cruzille ne veut pas accepter la dernière place.

Si un monument est un aide-mémoire superflu pour ceux qui furent les contemporains de la grande épopée, c'est à dire pour les proches, les amis et les frères d'armes de nos chers morts ; il est :

- à coup sûr le signe durable du deuil de la génération finissante et destiné à fixer la sensibilité reconnaissante de celles qui vont suivre ; -*
- l'édifice culturel où toutes les confessions peuvent venir communier ; -*
- le point de ralliement où toutes les divergences viendront se fondre en une commune pensée de regret, de gratitude et de foi en l'avenir.*

Car la stèle qu'illustrent une croix de guerre et une palme, et qui garde les noms de nos 17 enfants de Cruzille morts pour la France, a pour nous cette triple signification :

- Elle évoque des visages auréolés d'une simple et pure gloire et que le recul progressif des années affine, si j'ose ainsi parler en augmentant votre infinie tristesse ;*
- Elle avive la conscience de la lourde hypothèque dont " lourd sacrifice " grève notre quiétude ;*
- Elle est la leçon qui, par l'exemple de ceux qui sont morts hier, trace et tracera la conduite de ceux qui restent et de ceux qui nous suivront.*

C'est à la lumière de ces sentiments que s'est érigé, à Cruzille, le monument aux morts de la commune.

On l'a bien vu lors du rassemblement des fonds, alors qu'autour du noyau important de la souscription municipale sont venus se joindre de nombreuses offrandes particulières des habitants ; le notable produit d'une tombola locale et l'appoint des dons émanant des originaires de la commune essaimés à travers la France.

Histoires d'en Vignemout et aux poiriers plats



Le Comité ne saurait manquer de souligner cette unanimité dans l'entreprise généreuse dont il avait la direction. Ses remerciements sincères vont aux donateurs petits et grands.

Ils s'adressent également à nos hôtes d'aujourd'hui

Monsieur le Préfet de Saône et Loire

Monsieur Symian sénateur

Monsieur Danjou conseiller général

Monsieur Blanc conseiller d'arrondissement

Messieurs les maires des communes voisines

À la fanfare de Lugny

*dont la solidarité affectueuse et patriotique vient rehausser cette fête du souvenir ;
à Monsieur Bédet l'artiste tournusien dont le ciseau a si heureusement su rendre
l'émotion de nos concitoyens.*

Merci encore à la compagnie des sapeurs pompiers de Cruzille ;-

- à tous ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence cette inauguration, _

- à tous les collaborateurs du monument aux morts ; de ce monument, dont,

Monsieur le Maire,

*le Comité fait remise à la commune ; et qu'il confie à la vigilante ferveur de tous nos
concitoyens.*





Inauguration du monument aux morts le 15 Août 1922 :

Qui pourrait identifier les personnages de ce cliché ?

Contactez les rédacteurs de ce bulletin municipal
(Claire CORNILLON et François DEDIENNE)

